

# **Connaissances & perceptions du Don d'Ovocytes auprès des étudiants Nantais en santé.**

**Mémoire présenté et soutenu par Laura Chaillou**

**Née le 15 Octobre 1994**

**Directeur de mémoire : FREOUR Thomas**

Praticien Hospitalier, Chef du service d'Aide Médicale à la Procréation

## **REMERCIEMENTS**

A Mr Freour, pour avoir accepté de diriger mon mémoire, pour son intérêt porté à ce travail, pour sa disponibilité et ses nombreux conseils.

A Mr Jean, pour ses connaissances en matière d'éthique.

A Mme Philippe, sage-femme enseignante, pour ses relectures et ses encouragements.

J'adresse mes remerciements, aux étudiants et bureaux associatifs (Sages-femmes, Kinésithérapie, Infirmier, Odontologie, Médecine & Pharmacie) qui ont accepté de participer à ce projet.

A ma famille, et à Alexis pour le temps accordé à ce travail, leurs relectures. Je les remercie également pour m'avoir entouré et montré combien ils croyaient en moi, tout au long de mes études.

A mes amis.

# Table des matières

<b>I – INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1 ETAT DES LIEUX SUR L’AMP ET LE DON D’OVOCYTES .....	1
1.2 LOIS FRANÇAISES SUR LE DON D’OVOCYTES .....	3
<b>II – MATERIELS ET METHODES.....</b>	<b>4</b>
2.1 PRESENTATION DE L’ETUDE.....	4
2.1.1 <i>Objectif principal de l’étude</i> .....	4
2.1.2 <i>Objectifs secondaires</i> .....	4
2.2 METHODE.....	4
2.2.1 <i>Type d’étude et population étudiée</i> .....	4
2.3 OUTILS DE L’ENQUETE.....	5
2.3.1 <i>Choix du questionnaire</i> .....	5
2.3.2 <i>Mode de diffusion et de recueil</i> .....	6
2.3.3 <i>Durée de l’étude</i> .....	6
2.3.4 <i>Entretiens</i> .....	6
2.4 ANALYSE DES DONNEES.....	6
<b>III – RESULTATS .....</b>	<b>7</b>
3.1 DESCRIPTION DE LA POPULATION.....	7
3.1.1 <i>Filières</i> .....	7
3.1.2 <i>Âge de la population</i> .....	8
3.1.3 <i>Situation familiale</i> .....	8
3.1.4 <i>Antécédents gynéco-obstétriques</i> .....	9
3.1.5 <i>Parcours AMP</i> .....	9
3.2 INFORMATION SUR LE DON D’OVOCYTES.....	9
3.2.1 <i>Sources de connaissance des étudiants</i> .....	10
3.2.2 <i>Ressenti sur la situation d’aujourd’hui sur le don d’ovocytes</i> .....	12
3.3 TEST SUR LES CONNAISSANCES DE LA REGLEMENTATION DU DON D’OVOCYTES.....	12
3.3.1 <i>Conditions réglementaires pour être une donneuse</i> .....	12
3.3.2 <i>Les principes de base sur le don d’ovocytes</i> .....	13
3.3.3 <i>La conservation d’ovocytes à titre personnel</i> .....	14
3.3.4 <i>Les indications d’un don d’ovocytes</i> .....	17
3.3.5 <i>Le ressenti des étudiants sur le don d’ovocytes</i> .....	19
3.4 LE PROFIL TYPE D’UNE DONNEUSE POTENTIELLE.....	20
3.5 PERCEPTION DES ETUDIANTS SUR LE DON D’OVOCYTES.....	21
3.5.1 <i>Dédommagement</i> .....	21
3.5.2 <i>Anonymat</i> .....	22
3.5.3 <i>Moyens de diffusion</i> .....	22
<b>IV – DISCUSSION.....</b>	<b>23</b>
<b>V – CONCLUSION .....</b>	<b>30</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
<b>ANNEXES</b>	

## **GLOSSAIRE**

AMP – Assistance Médicale à la Procréation

BDE – Bureau Des Etudiants

CECOS – Centre d'étude et de conservation des œufs et de sperme

DPI – Diagnostic Pré Implantatoire

ESF – Etudiant(e)s Sages-femmes

FIV – Fécondation In Vitro

ICSI – Intra Cytoplasmic Sperm Injection

IAC – Insémination Artificielle avec sperme du conjoint

IAD – Insémination Artificielle avec sperme de donneur

IOP – Insuffisance Ovarienne Précoce

PACES – Première Année Commune aux Etudes de Santé

# I – INTRODUCTION

C'est lors d'un stage dans le service d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) que j'ai été sensibilisée par le sujet du don d'ovocytes. Etant moi-même une femme jeune et étudiante en santé, et sensibilisée à tous les dons, j'ai voulu en savoir davantage sur le sujet.

## 1.1 Etat des lieux sur l'AMP et le don d'ovocytes

L'Assistance Médicale à la procréation (AMP) est un ensemble de techniques médicales et biologiques permettant à un couple infertile de concevoir un enfant. Afin de bénéficier de cette aide, actuellement, il est nécessaire que le couple soit constitué d'un homme et d'une femme, en âge de procréer et ayant des difficultés à concevoir.

L'AMP étant de nos jours en plein essor, elle permet de remédier à bon nombre de problématiques sur la fertilité humaine. Aujourd'hui, 1 couple sur 6 consulte pour des problèmes d'infertilité. En 2015, 145 255 tentatives d'AMP ont été recensées en France, dont 3% des cas où les tentatives étaient issues de don de gamètes (1).

Selon l'histoire des couples et les résultats des examens biologiques et d'imagerie, différentes techniques d'AMP sont disponibles. La première technique consiste en une stimulation simple des ovaires de la patiente suivie de rapports sexuels plus ou moins programmés ou d'une insémination intra-utérine du sperme du conjoint ou d'un donneur.

L'autre technique appelée fécondation in vitro est indiquée quand la rencontre entre les gamètes est impossible naturellement et a donc lieu au laboratoire. La technique de mise en fécondation des gamètes dépend des paramètres spermatiques. La FIV classique se fait in vitro, le plus naturellement possible en laissant l'ovocyte et le spermatozoïde se rencontrer seuls. La FIV-ICSI est indiquée quand les spermatozoïdes sont trop rares ou trop peu mobiles pour assurer la fécondation seuls. Ils sont alors injectés directement dans l'ovocyte.

Ces différentes techniques peuvent faire appel à des gamètes donnés par des donneurs (ou donneuses) anonymes, en cas d'absence de gamète autologue, ou la présence d'un risque particulier à les utiliser (génétique notamment).

Il existe trois types de dons, le don de sperme, le don d'ovocytes ainsi que le don d'embryon. Le nombre de cycles d'AMP réalisés avec don de gamètes augmente légèrement en France. Les raisons de cette augmentation sont nombreuses. Les problèmes de qualité ou de quantité de gamètes sont le plus souvent retrouvés chez les couples ayant recours au don de gamètes. Le don d'ovocytes peut constituer une solution à l'insuffisance ovarienne, qu'elle soit liée à un traitement type chimiothérapie, à une cause génétique ou à l'âge, dans un contexte d'avancée de l'âge moyen du premier enfant qui recule selon l'Insee à 30.4 ans en 2016 contre 28.8 ans en 1994 (2). Il peut aussi s'agir pour la femme d'une absence initiale d'ovocytes (Insuffisance ovarienne précoce), d'une anomalie de ses ovocytes les rendant inaptes à la fécondation ou au développement d'un embryon... Les couples étant déjà dans un parcours d'AMP, et qui ont eu plusieurs échecs de FIV ou de DPI, peuvent aussi en bénéficier.

La situation française est marquée par l'insuffisance du nombre de donneuses d'ovocytes pour répondre à une demande élevée. Malgré l'évolution des techniques et de la mise en place du don d'ovocytes, celui-ci reste encore très peu connu de tous. En 2015, seules 540 femmes ont donné leurs ovocytes (+8% vs 2014), permettant la naissance de 256 enfants (3).

Malheureusement, pour répondre à toutes les demandes des couples en attente, on considère que 900 donneuses supplémentaires seraient nécessaires. Encore 2 452 couples receveurs étaient en attente de don d'ovocytes, fin 2014 (4).

Actuellement, selon une étude « Socio-demographic and fertility-related characteristics and motivations of oocyte donors in eleven European countries », le profil type de la donneuse d'ovocytes Française correspond à une femme mariée ou vivant en concubinage, qui a un ou plusieurs enfants. Elle est âgée de plus de 30 ans et a un niveau d'étude supérieur. La première raison de son don est l'altruisme pur (5). Toutefois, en France, toute femme âgée entre 18 et 37 ans qui est en bonne santé peut donner ses ovocytes. Si la donneuse est en couple, l'accord de son conjoint est nécessaire.

## 1.2 Lois Françaises sur le don d'ovocytes

Le don d'ovocytes existe depuis 30 ans en France. Il est régi par la loi de bioéthique de juillet 2011 et le Guide de Bonnes Pratiques de 2017.

Ce don est alors soumis à trois grands principes : un don doit être volontaire, gratuit et anonyme. Pour assurer le volontariat de la donneuse, un consentement écrit et éclairé doit être obtenu. La gratuité du don est permise par la prise en charge à 100% des frais médicaux de la donneuse et du couple receveur. La donneuse bénéficie aussi de l'autorisation d'absence de son employeur pour se rendre aux examens et aux interventions. L'anonymat du don est assuré par l'impossibilité d'effectuer un lien de filiation avec le donneur et l'éventuel enfant à naître.

Pour pallier à ce manque de donneuses, la loi concernant le don a récemment évolué. Cette loi relative à la bioéthique du 07 Juillet 2011, et mis en application en 2015 par l'arrêté du 24 décembre précise que « [...] le donneur n'ayant pas procréé se voit proposer le recueil et la conservation d'une partie de ses gamètes en vue d'une éventuelle réalisation ultérieure, à son bénéfice, d'une assistance médicale à la procréation [...] » (6).

L'évolution très récente de la loi française permet enfin à une population de femmes jeunes sans enfant, d'avoir la possibilité de donner des ovocytes. Mais cela soulève la question de l'information des jeunes adultes sur le don de gamètes en général, et sur le don d'ovocytes en particulier. Une amélioration de l'information à destination de ces jeunes adultes est essentielle pour espérer augmenter le nombre de candidats au don. Parmi ceux-ci, les étudiants dans le domaine de la santé (médecine, pharmacie, odontologie, sages-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers) sont potentiellement déjà sensibilisés et particulièrement réceptifs à des informations concernant le don de gamètes. Cependant, l'état des connaissances des étudiants en santé sur le don d'ovocytes n'est pas connu actuellement.

## II – MATERIELS ET METHODES

### 2.1 Présentation de l'étude

#### 2.1.1 Objectif principal de l'étude

Dans le cadre de l'ouverture de l'activité de don d'ovocytes, au CHU de Nantes en 2017, et afin d'optimiser la communication autour du don d'ovocytes auprès des étudiants, il est indispensable de recenser l'état de leurs connaissances sur ce sujet.

L'objectif principal de notre étude, est donc un état des lieux des connaissances et de la perception du don d'ovocyte chez les étudiants dans le domaine de la santé à Nantes.

#### 2.1.2 Objectifs secondaires

Comme objectifs secondaires, il semblait intéressant d'estimer le besoin d'information des étudiants et si une filière est mieux informée qu'une autre. Nous voulions aussi connaître les motivations et les arguments en défaveur d'un don d'ovocytes, mais également la perception des étudiants sur la rémunération et l'anonymat du don d'ovocytes.

Il pourrait être intéressant d'établir un profil type d'une donneuse potentielle selon les résultats donnés.

### 2.2 Méthode

#### 2.2.1 Type d'étude et population étudiée

L'enquête est une étude descriptive transversale monocentrique.

##### 2.2.1.1 Critères d'inclusion

Pour cette étude nous nous sommes concentrés sur l'Université de Nantes et plus précisément, les Facultés de Médecine, d'Odontologie, de Pharmacie ainsi que les écoles de Sages-femmes, Kinésithérapie et Soins Infirmiers.

Les étudiants concernés sont ceux de la première année (post-paces) jusqu'à la sixième année confondue. Ils sont âgés de 18 à plus de 30 ans.

#### 2.2.1.2 Critères d'exclusion

Les étudiants en PACES sont très nombreux et présentent un profil hétérogène. Ils ont donc été exclus de notre étude.

La deuxième école de soins infirmiers de Nantes, l'école de la Croix rouge a aussi été contactée, mais n'a pas donné suite.

### 2.3 Outils de l'enquête

#### 2.3.1 Choix du questionnaire

Dans un premier temps, le projet a été mis en place par l'intermédiaire d'un auto-questionnaire anonyme (**Annexe 1**). Il est composé de 22 questions pour les femmes et 21 questions pour les hommes. La seule question qui diffère concerne les antécédents gynéco-obstétriques chez les femmes.

Nous avons choisi d'interroger les femmes, ainsi que les hommes afin d'avoir un plus large panel de réponse, mais aussi parce que la question ne concerne pas seulement les femmes. Il était intéressant de connaître l'avis des hommes sur le sujet.

La première partie concernait les données démographiques des étudiants : sexe, âge, parentalité, filière, les antécédents gynéco-obstétriques, le recours ou non à l'AMP.

La seconde partie concernait leurs connaissances sur le don d'ovocytes, sur les lois françaises concernant le don d'ovocytes.

La troisième partie concernait le recrutement des étudiants désirant participer à un entretien individuel.

### **2.3.2 Mode de diffusion et de recueil**

Le questionnaire informatisé a été rédigé sur un formulaire de site web «Googleforms ». Il a été envoyé via les réseaux sociaux, en sollicitant les bureaux associatifs respectifs contactés sur place ou par mail. La sollicitation de certains étudiants hors des bureaux, était nécessaire aussi lorsque la communication avec ces derniers était difficile. La diffusion via les Webmails des étudiants n'a pas été possible.

Trente questionnaires papiers ont été distribués à l'école de soins infirmiers de l'IFSI, après discussion auprès de l'étudiante chargée de la Communication, au sein de leur BDE. C'est seulement dans cette école que les questionnaires papier ont été distribués. Tous les autres étudiants devaient répondre par l'intermédiaire d'internet, après conseil des responsables qui estimaient qu'il y aurait plus de réponse par ce biais.

### **2.3.3 Durée de l'étude**

Notre étude s'étend sur une période de cinq mois, du mois de Février 2017 au mois de Juin 2017 inclus.

### **2.3.4 Entretiens**

En parallèle, des entretiens individuels ont été élaborés. Les personnes contactées étaient sélectionnées grâce au questionnaire, dont la dernière question portait sur le désir de participer ou non à un entretien. Huit entretiens ont été réalisés auprès d'étudiants de différentes filières, qu'ils soient hommes ou femmes (**Annexe 2**).

## **2.4 Analyse des données**

La méthodologie de l'étude consistait en des calculs de moyennes ainsi que des pourcentages. Nous avons aussi pu élaborer des comparaisons entre différents paramètres du questionnaire.

Le logiciel utilisé pour l'analyse de données est Excel 2016.

Les résultats sont présentés sous forme de statistiques descriptives, en pourcentages.

### III – RESULTATS

#### 3.1 Description de la population

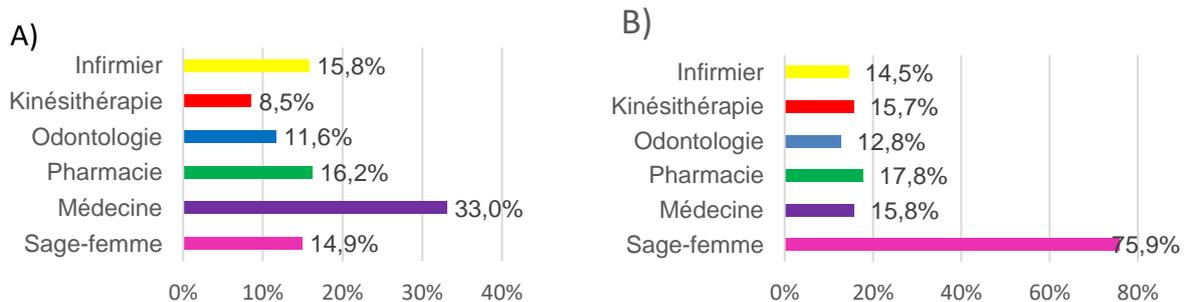
Nous avons pu obtenir un total de 553 réponses, sur un nombre théorique de 3 130 étudiants concernés par l'enquête soit un total de 17,7% de réponse. 2 questionnaires étaient ininterprétables, cela nous fait donc 551 réponses exhaustives.

Au total, 472 Femmes (85,7%) et 79 hommes (14,3%) ont répondu.

##### 3.1.1 Filières

La figure 1 présente la répartition des participants selon leur filière.

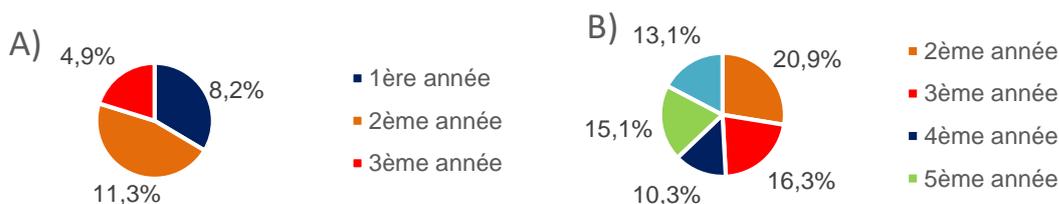
Figure 1 : A) Répartition des filières sur le total des participants B) Répartition selon la filière



Nous remarquons une répartition assez équilibrée, avec toutefois une majorité d'étudiants en sages-femmes pour le taux de réponse selon la filière. Les étudiants en médecine sont les plus représentés dans l'échantillon.

La figure 2 présente la répartition des participants selon leur année d'étude.

Figure II : Répartition des étudiants A) En études paramédicales B) En études médicales



La répartition dans le groupe des « Etudes paramédicales » comprend les étudiants en Kinésithérapie ainsi que les infirmiers dont le cursus dure 3 ans.

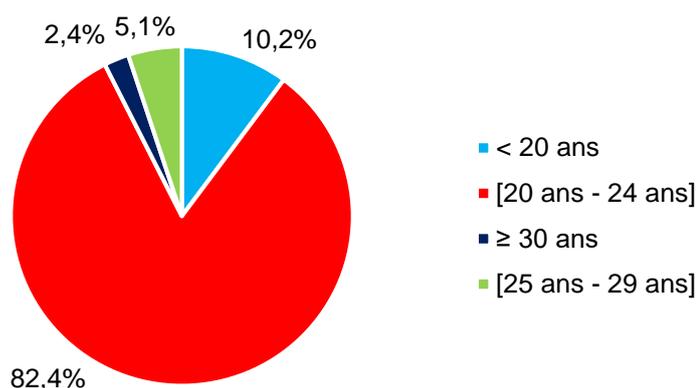
Le groupe « Etudes médicales » comprend alors les étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et les Sages-femmes. Les étudiants en PACES étant exclus de l'enquête, aucune 1<sup>ère</sup> année n'est comptée. Les étudiants en 6<sup>ème</sup> année ne comprennent pas les étudiants sages-femmes dont le cursus dure 5 ans.

Nous constatons une répartition équilibrée selon les années d'étude, que ce soit dans les études paramédicales ou dans les études médicales.

### 3.1.2 Âge de la population

La figure 3 présente la répartition de l'âge des participants.

Figure III : Répartition de l'âge



Il en ressort une majorité d'étudiants qui ont entre 20 ans et 24 ans avec un total de 454 étudiants.

### 3.1.3 Situation familiale

Le tableau I présente le statut conjugal des participants.

Tableau I : Répartition des hommes et des femmes selon leur situation familiale

	En couple (n=281)	Célibataire (n=270)
Femme	241 (51,1%)	231 (48,9%)
Homme	40 (49,4%)	39 (50,6%)

La moitié des participants déclaraient être en couple, quel que soit leur sexe. Dans notre échantillon, seulement 3% des étudiants ont répondu avoir des enfants.

Le tableau II présente la répartition des hommes et des femmes qui souhaite un enfant ou non.

**Tableau II : Répartition des hommes et des femmes selon leur désir d'enfant(s)**

	<b>Homme (n=79)</b>	<b>Femme (n=472)</b>
Ne souhaite pas répondre	5 (6,3%)	12 (2,5%)
Non	7 (8,9%)	37 (7,8%)
Oui, mais plus tard (> 2 ans)	67 (84,8%)	408 (86,6%)
Oui, prochainement	0	15 (3,2%)

Nous remarquons que la grande majorité des participants souhaitent avoir des enfants, mais pas à court terme.

### **3.1.4 Antécédents gynéco-obstétriques**

Les femmes de l'échantillon sont 96% (n=453) ayant répondu ne pas avoir d'antécédents. 2 patientes ont eu une Grossesse-extra utérine, 1 patiente ayant eu une Mort Fœtale In Utéro, 3 patientes ont fait au moins une fausse couche spontanée, 9 patientes ont vécu une Interruption volontaire de grossesse, 2 patientes ont eu une chirurgie pelvienne et 1 patiente a eu une infection sexuellement transmissible.

### **3.1.5 Parcours AMP**

Concernant l'infertilité 96,7% (n=533) des étudiants n'y ont pas été ou n'y sont pas confrontés. Et parmi ceux confrontés à des difficultés de procréation 5,7% (n=2) ont eu recours à l'AMP.

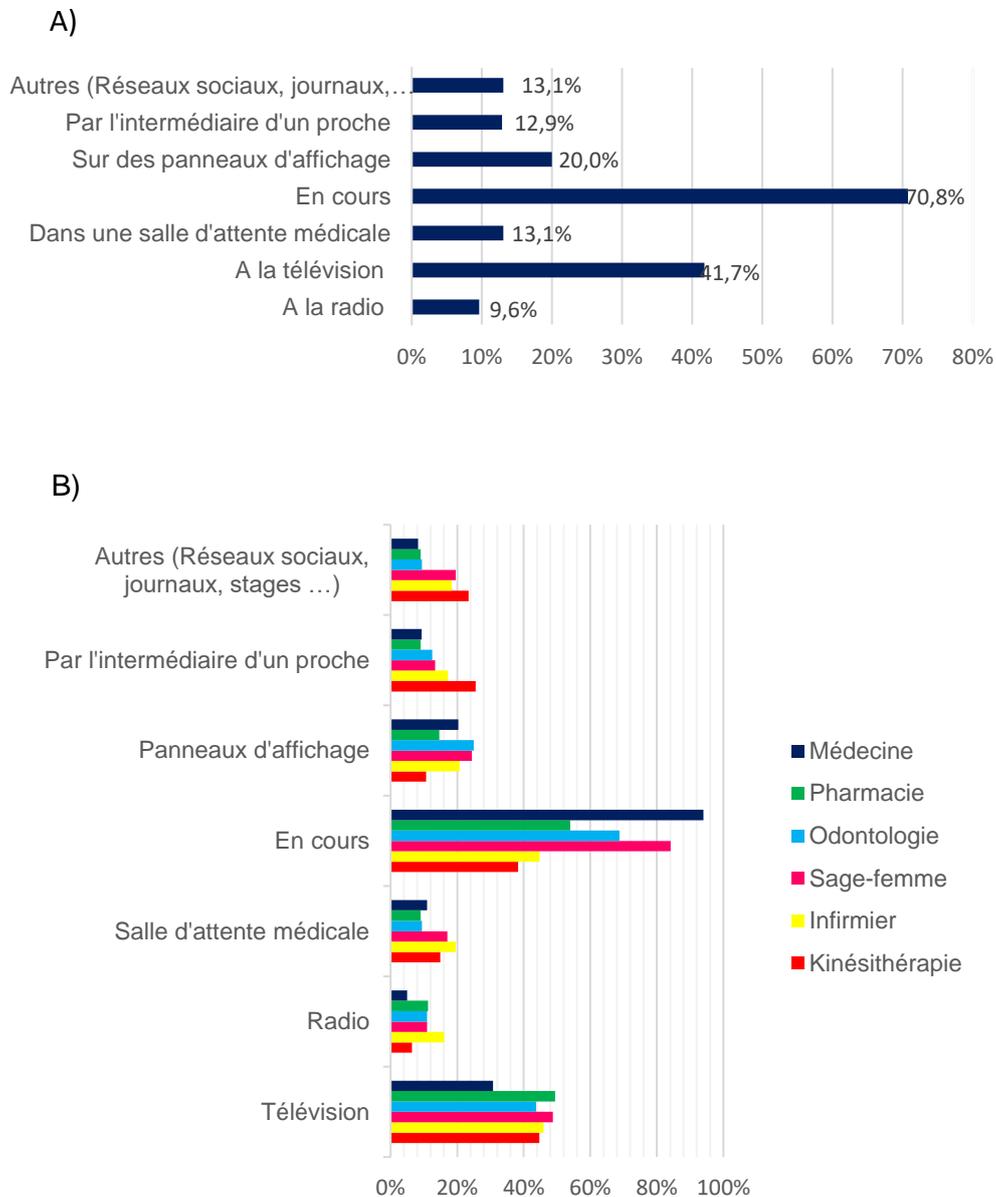
## **3.2 Information sur le don d'ovocytes**

96% (n= 530) des étudiants ont répondu connaître le don d'ovocytes contre 4% (n=21) qui ne savait pas ce que c'était.

### 3.2.1 Sources de connaissance des étudiants

La figure IV présente les sources de connaissances concernant le don d'ovocytes

Figure IV : Sources de connaissance A) Selon les étudiants ; B) Selon les filières

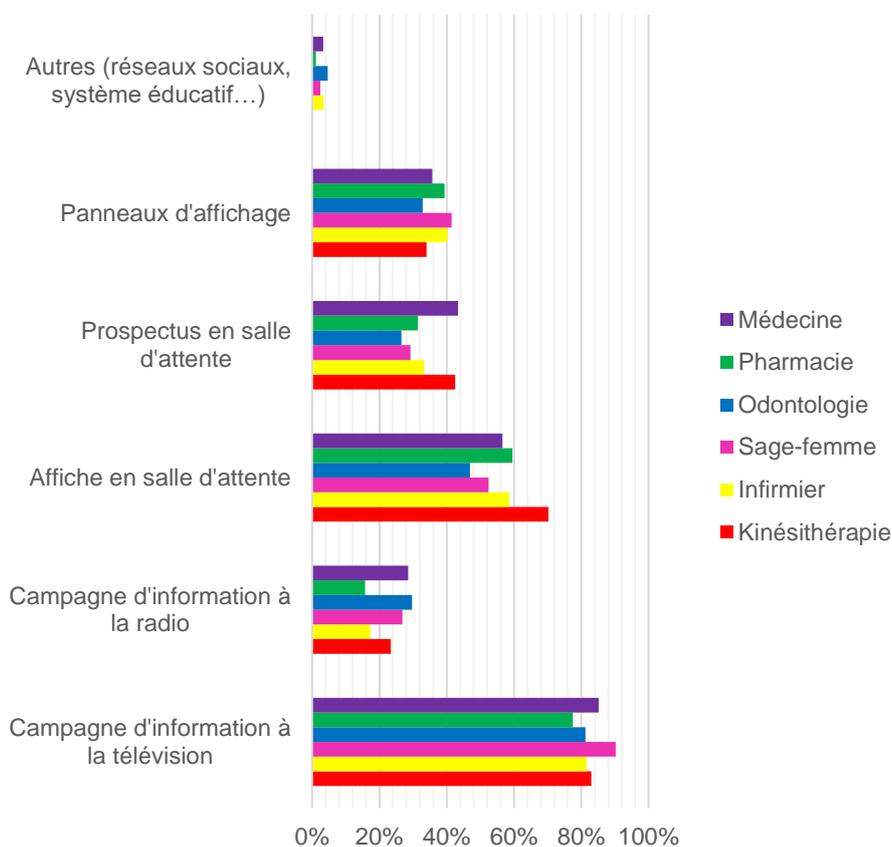
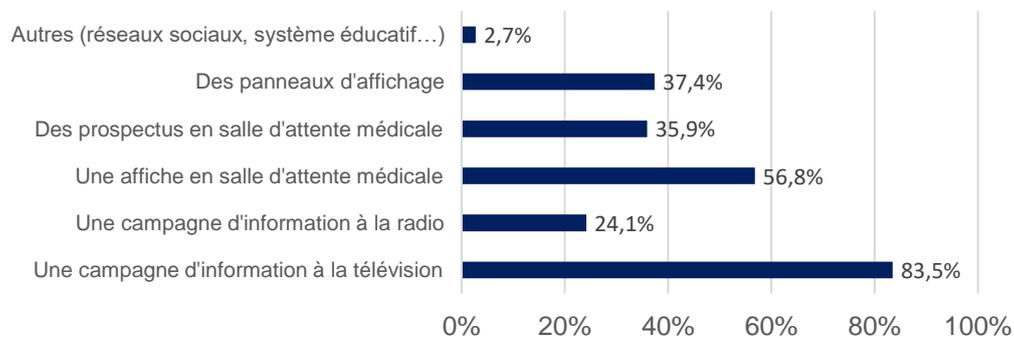


Nous constatons que la majorité des étudiants ont été informés en cours pendant leur cursus. La télévision vient en deuxième rang comme moyen d'information. Les autres sources sont minoritaires et globalement équivalentes.

Il en ressort que la majorité des étudiants ayant été informés par l'intermédiaire des cours sont notamment en médecine, sage-femme ainsi qu'en pharmacie. L'information par la télévision est à peu près identique pour toutes les études ainsi que la radio.

La figure 5 présente les réponses des participants concernant les moyens de communication les plus pertinents selon eux.

Figure V : Moyens de diffusion les plus pertinents A) Selon les étudiants B) Selon les filières



La plupart des étudiants pensent qu'une campagne d'information à la télévision est un moyen pertinent pour populariser le don d'ovocytes, ainsi qu'une affiche en salle d'attente. La répartition selon les filières est globalement identique pour toutes les sources d'information.

### 3.2.2 Ressenti sur la situation d'aujourd'hui sur le don d'ovocytes

71,3% (n=393) des étudiants ont répondu que la situation d'aujourd'hui est difficile car il y a trop peu de donneuses pour répondre à la demande des couples receveurs.

28,5% (n=157) ont répondu n'avoir aucune idée de la situation actuelle et seul 0,2% (n=1) pense que la situation du don d'ovocytes est globalement satisfaisante.

### 3.3 Test sur les connaissances de la réglementation du don d'ovocytes

#### 3.3.1 Conditions réglementaires pour être une donneuse

Les étudiants ont été interrogés sur les conditions réglementaires pour être donneuse d'ovocytes. Il leur a été demandé si le tabac, l'âge >30 ans ou le fait de ne pas avoir d'enfant étaient des critères d'exclusion.

Au total 38,8% (n=214) des étudiants pensent qu'aucune des propositions données n'est exacte pour devenir une donneuse d'ovocytes, ce qui était la bonne réponse. Les autres étudiants ont donné au moins une mauvaise réponse :

- 36,7% (n=202) des étudiants pensent qu'il ne faut pas consommer de tabac pour être donneuse.
- 30,1% (n=166) des étudiants pensent qu'il faut avoir moins de 30 ans pour être donneuse.
- 24,5% (n=135) des étudiants pensent qu'il faut déjà avoir des enfants pour être donneuse.

Le tableau III présente le pourcentage des étudiants ayant donné la bonne réponse par filière.

**Tableau III : Répartition des filières qui ont donné la bonne réponse sur les conditions réglementaires pour être une donneuse d'ovocytes**

	Aucune de ces réponses (n=214)
Médecine	104 (57,1%)
Pharmacie	29 (32,6%)
Odontologie	15 (23,4%)
Sage-femme	40 (48,8%)
Infirmier	18 (20,7%)
Kinésithérapie	8 (17%)

Nous constatons que près de la moitié des participants étudiants en médecine ou sage-femme ont trouvé la réponse correcte, alors que le pourcentage est plus faible chez les étudiants en pharmacie, odontologie, et surtout infirmier et kinésithérapie.

En moyenne, 45,1% du groupe « Etudes médicales » ont donné la bonne réponse contre 19,4% du groupe « Etudes paramédicales ».

### 3.3.2 Les principes de base sur le don d'ovocytes

Les étudiants ont ensuite été interrogés sur les principes réglementaires de base conditionnant le don d'ovocytes en France, c'est-à-dire bénévolat, anonymat, volontariat et conservation à titre personnel possible pour les donneuses sans enfant.

Au total, 58,8% (n=324) des étudiants ont répondu exact à cette question.

Le tableau IV présente le pourcentage des étudiants ayant donné la bonne réponse par filière.

**Tableau IV : Répartition en fonction des filières ayant donné les bonnes réponses sur les principes de base du don d'ovocytes**

	<b>Réponses exactes (n=324)</b>
<b>Médecine</b>	145 (79,7 %)
<b>Pharmacie</b>	32 (36 %)
<b>Odontologie</b>	31 (48,4 %)
<b>Sage-femme</b>	60 (73,2 %)
<b>Infirmier</b>	33 (37,9 %)
<b>Kinésithérapie</b>	23 (48,9 %)

Nous observons que les deux filières, médecine et sage-femme se différencient des autres filières avec plus de 70% de bonnes réponses pour chacune. Les autres filières présentent moins de 50 % de bonnes réponses.

Il est à noter que 16% (n=88) des étudiants pensent que le don relationnel en France est possible.

Les tableaux V présentent le pourcentage des étudiants ayant donné les bonnes réponses par item et par filière.

Tableau V : A) Répartition des étudiants ayant donné les bonnes réponses par item et par filière ; B) Répartition des groupes Etudes paramédicales et médicales en fonction de leur réponse

A)	Bénévolat (n=468)	Anonymat (n=538)	Consentement (n=547)	Conservation nullipare (n=383)
<b>Médecine</b>	170 (93,4%)	181 (99,5%)	182 (100%)	158 (86,8%)
<b>Pharmacie</b>	65 (73%)	86 (96,6%)	89 (100%)	43 (48,3%)
<b>Odontologie</b>	52 (81,3%)	61 (95,3%)	63 (98,4%)	41 (64,1%)
<b>Sage-femme</b>	76 (92,7%)	81 (98,8%)	79 (96,3%)	67 (81,7%)
<b>Infirmier</b>	69 (79,3%)	83 (95,4%)	87 (100%)	48 (55,2%)
<b>Kinésithérapie</b>	36 (76,6%)	46 (97,9%)	47 (100%)	26 (55,3%)

B)	Bénévolat (n=468)	Anonymat (n=538)	Consentement (n=547)	Conservation nullipare (n=383)
<b>Etudes médicales</b>	363 (87,1%)	409 (98,1%)	413 (99%)	309 (74,1%)
<b>Etudes paramédicales</b>	105 (78,4%)	129 (96,3%)	134 (100%)	74 (55,2%)

La très grande majorité des participants connaissent les impératifs d'anonymat et de volontariat dans le cadre du don d'ovocytes, quelle que soit leur filière. Alors que plus de 90% des étudiants en médecine et sage-femme connaissent les obligations de bénévolat pour les donneuses, cette notion est un peu moins répandue dans les autres filières (73 à 81%). La conservation chez une nullipare (femme n'ayant pas d'enfant) est majoritairement évoquée pour plus de 80% des étudiants en médecine et sage-femme, alors que moins de 55% des étudiants des autres filières la considèrent autorisée.

### 3.3.3 La conservation d'ovocytes à titre personnel

Au total, 86,6% (n=477) des étudiants ont entendu parler de la conservation d'ovocytes à titre personnel. Concernant les indications autorisées en France de cette conservation ovocytaire, seuls 34,1% (n=188) des étudiants ont répondu correctement en choisissant les propositions suivantes :

- Préservation de la fertilité avant un traitement d'un cancer.
- Préservation de la fertilité chez une femme jeune à risque de ménopause précoce.
- Préservation de la fertilité dans le cadre d'un don d'ovocytes pour une donneuse sans enfant.

Le tableau VI présente le taux de bonnes réponses par filière.

**Tableau VI : Pourcentage de bonnes réponses par filières sur la conservation à titre personnel**

Réponses exactes (n=188)	
<b>Médecine</b>	86 (47,3 %)
<b>Pharmacie</b>	20 (22,5 %)
<b>Odontologie</b>	22 (34,4 %)
<b>Sage-femme</b>	37 (45,1 %)
<b>Infirmier</b>	16 (18,4 %)
<b>Kinésithérapie</b>	7 (14,9 %)

Il en ressort qu'environ 45% des étudiants en médecine et sage-femme connaissent les indications pour la conservation d'ovocytes, alors qu'une minorité a répondu de façon exacte à cette question pour les autres filières.

A noter que seuls 5,3% (n=29) des étudiants pensent que la conservation d'ovocytes à titre personnel est toujours interdite en France.

Le tableau VII présente les pourcentages de bonnes réponses par items et filières.

**Tableau VII : A) Répartition des étudiants ayant donné les bonnes réponses par items et filières sur la conservation à titre personnel ; B) Répartition des groupes Etudes paramédicales et médicales en fonction de leur réponse sur la conservation à titre personnel**

A)	Toujours interdite (n=29)	Préservation avant traitement cancer (n=497)	Préservation lors d'une IOP (n=316)	Préservation chez une nullipare (n=284)	Accessible à tous (n=41)
<b>Médecine</b>	4 (2,2%)	177 (97,3%)	105 (57,7%)	140 (76,9%)	8 (4,4%)
<b>Pharmacie</b>	9 (10,1%)	78 (87,6%)	42 (47,2%)	26 (29,2%)	7 (7,9%)
<b>Odontologie</b>	6 (9,4%)	53 (82,8%)	38 (59,4%)	29 (45,3%)	7 (10,9%)
<b>Sage-femme</b>	2 (2,4%)	79 (96,3%)	52 (63,4%)	53 (64,6%)	6 (7,3%)
<b>Infirmier</b>	4 (4,6%)	71 (81,6%)	51 (58,6%)	24 (27,6%)	9 (10,3%)
<b>Kinésithérapie</b>	4 (8,5%)	39 (83%)	28 (59,6%)	12 (25,5%)	4 (8,5%)

Nous constatons que globalement, il y a une répartition égale pour la réponse de la conservation d'ovocytes, qui est toujours interdite aux alentours de 10%, sauf pour les étudiants en médecine et sage-femme qui sont proche de 2%.

La plupart des étudiants soit plus de 80% pensent que la conservation peut se réaliser avant un traitement d'un cancer. La répartition est aussi globalement identique pour la préservation lors d'une IOP.

Se détachent les étudiants en médecine et sage-femme pour ce qui est de la conservation chez une nullipare, avec plus de 60% de bonne réponse, 45% de bonne réponse chez les étudiants en odontologie contre moins de 30% dans les autres filières.

Nous remarquons que moins de 10% des étudiants pensent que la conservation d'ovocytes à titre personnel est accessible pour tous.

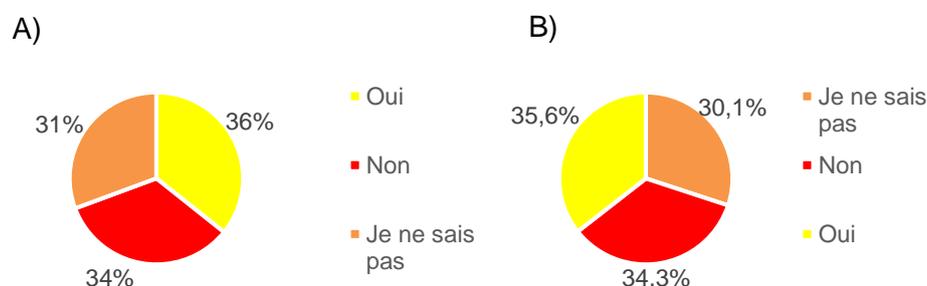
B)	Toujours interdite (n=29)	Préservation avant traitement cancer (n=497)	Préservation lors d'une IOP (n=316)	Préservation chez une nullipare (n=284)	Accessible à tous (n=41)
<b>Etudes médicales</b>	21 (5%)	387 (92,8%)	237(56,8%)	248 (59,5%)	28 (6,7%)
<b>Etudes paramédicales</b>	8 (6%)	110 (82,1%)	79 (59%)	36 (26,9%)	13 (9,7%)

Nous observons qu'il y a une répartition globalement identique entre les études médicales et paramédicales. A l'exception de la préservation chez une nullipare, où pratiquement 60% des étudiants dans le groupe études médicales ont donné la bonne réponse, contre 27% du groupe études paramédicales.

Les étudiants ont ensuite été invités à donner leur avis sur la motivation à donner ses ovocytes en contrepartie d'une conservation à titre personnel. Les réponses sont présentées dans la figure VI.

La figure VI présente la répartition des étudiants qui pensent que la conservation à titre personnel influence leur volonté à faire un don d'ovocytes.

Figure VI : La congélation d'ovocytes à titre personnel incite à faire un don d'ovocytes A) Hommes et femmes confondus B) Selon les femmes



Environ 1/3 des participants pensent que la conservation d'ovocytes à titre personnel pourrait les inciter à faire un don d'ovocytes, 1/3 des étudiants pensent que la conservation à titre personnel n'a pas d'influence sur leur motivation à faire un don, et 1/3 n'ont pas d'avis sur la question (figure VI A).

Cette répartition reste identique quand les femmes seules sont étudiées (Figure VI B).

### 3.3.4 Les indications d'un don d'ovocytes

Les étudiants ont ensuite été interrogés sur les principales indications de recours au don d'ovocytes.

Au total, 43,9 % (n=242) des étudiants ont trouvé les bonnes réponses qui étaient :

- Les femmes de moins de 40 ans (pratiques majoritaire des centres d'AMP en France)
- Les femmes dont les ovaires sont inactifs ou absents.
- Les femmes dont les ovaires sont fonctionnels mais qui n'ont pas obtenu une grossesse avec leurs propres ovocytes (échec FIV, Diagnostic préimplantatoire)

Le tableau VIII présente le pourcentage de bonnes réponses sur les indications du don par filières.

**Tableau VIII : Répartition des étudiants qui ont répondu exact sur les indications du don d'ovocytes par filières**

Réponses exactes (n=242)	
Médecine	109 (59,9 %)
Pharmacie	24 (27 %)
Odontologie	24 (37,5 %)
Sage-femme	31 (37,8 %)
Infirmier	39 (44,8 %)
Kinésithérapie	15 (31,9 %)

Nous remarquons qu'il y a une répartition homogène pour chaque filière mais majoritairement ce sont les étudiants en médecine qui ont eu la bonne réponse avec presque 60% des étudiants en médecine.

Le tableau IX présente le pourcentage de bonnes réponses pour chaque item en fonction de la filière.

**Tableau IX : A) Répartition des étudiants selon la filière et les items sur l'indication du don d'ovocytes**

	<b>&lt; 40 ans (n=334)</b>	<b>Ovaires inactifs ou absents (n=465)</b>	<b>Echec de FIV ou DPI (n=470)</b>
<b>Médecine</b>	144 (79,1%)	150 (82,4%)	166 (91,2%)
<b>Pharmacie</b>	35 (39,3%)	81 (91%)	72 (80,9%)
<b>Odontologie</b>	36 (56,3%)	49 (76,6%)	51 (79,7%)
<b>Sage-femme</b>	41 (50%)	74 (90,2%)	69 (84,1%)
<b>Infirmier</b>	57 (65,5%)	72 (82,8%)	70 (80,5%)
<b>Kinésithérapie</b>	21 (44,7%)	39 (83%)	42 (89,4%)

Il en ressort que pour l'indication de l'âge, les étudiants ayant répondu majoritairement sont en médecine et en école d'infirmier. Pour l'indication du don chez des patientes ayant des ovaires inactifs ou absents, il y a environ pour chaque filière plus de 80% de bonnes réponses à l'exception des étudiants en odontologie qui sont à moins de 80%. La même répartition s'observe pour l'indication d'échec de FIV ou le DPI.

**B) Répartition des groupes Etudes paramédicales et médicales en fonction de leur réponse sur l'indication du don d'ovocytes.**

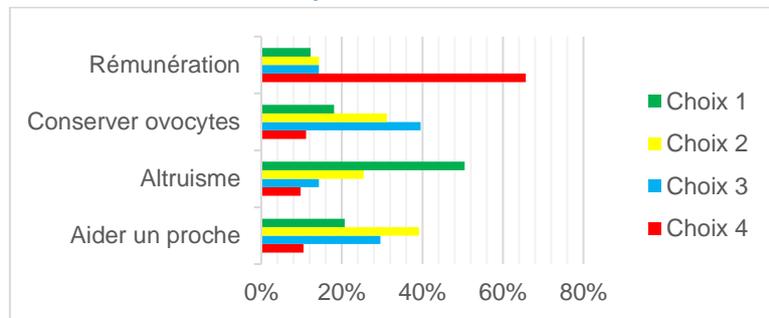
	<b>&lt; 40 ans (n=334)</b>	<b>Ovaires inactifs ou absents (n=465)</b>	<b>Echec de FIV ou DPI (n=470)</b>
<b>Etudes médicales</b>	256 (61,4%)	354 (84,9%)	358 (85,9%)
<b>Etudes paramédicales</b>	78 (58,2%)	111 (82,8%)	112 (83,6%)

Nous observons que les deux groupes ont des répartitions globalement identiques sur chaque item.

### 3.3.5 Le ressenti des étudiants sur le don d'ovocytes

La figure VII présente le ressenti des étudiants, le choix 1 étant pour eux l'argument le plus important s'ils étaient amenés à faire un don d'ovocytes et le choix 4 le moins important.

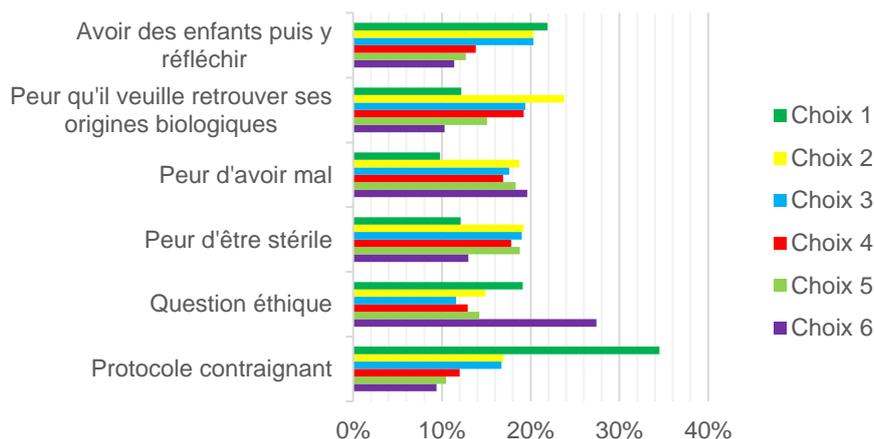
Figure VII : Arguments en faveur du don d'ovocytes



Les résultats montrent que la première motivation des étudiants est l'altruisme avec 50 % d'entre eux qui l'ont mis en choix 1. En deuxième place, l'argument le plus en faveur d'un don selon les étudiants est d'aider un proche. La rémunération était leur dernière motivation pour faire un don d'ovocytes avec 65,7 % des étudiants qui l'ont placé en choix 4.

La figure VIII présente le ressenti des étudiants, le choix 1 étant pour eux l'argument le plus important pour ne pas faire un don d'ovocytes et le choix 6 le moins important.

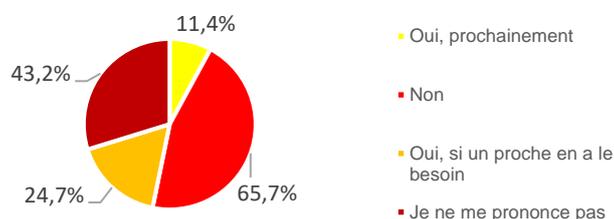
Figure VIII : Arguments en défaveur du don d'ovocytes



Les résultats montrent que la motivation première des étudiants qui les conduit à ne pas réaliser un don d'ovocytes est le protocole contraignant. La peur que l'enfant veuille retrouver ses origines biologiques, représente le second argument. Le troisième argument des étudiants est la volonté d'établir une famille avant de penser à un don d'ovocytes.

La figure IX présente la répartition des étudiants qui ont la volonté de faire un don d'ovocytes.

Figure IX : Répartition des étudiants voulant ou non faire un don d'ovocytes



Les résultats montrent que la majorité des participants ne sont pas prêts à faire un don d'ovocytes (65,7%).

En revanche, 35,4% (n=167) des femmes ont répondu être théoriquement d'accord pour faire un don d'ovocytes prochainement, si un proche en a le besoin. Et 11,4% (n=52) des femmes ont répondu vouloir prochainement faire un don d'ovocytes sans condition.

### 3.4 Le profil type d'une donneuse potentielle

Le tableau X présente les caractéristiques principales des participantes ayant répondu favorablement à la question précédente concernant la possibilité de faire un don prochainement.

Tableau X : Le profil type d'une donneuse potentielle

	Oui, prochainement (n=52)		Oui, si un proche en a le besoin (n=115)		p-value
<b>Age</b>					
[20 – 24 ans]	51	11,2%	118	26%	0,485
[25 – 29 ans]	6	21,4%	8	28,6%	
< 20 ans	5	8,9%	9	16,1%	
≥ 30 ans	1	7,7%	1	7,7%	
<b>Filière</b>					0,421
Kinésithérapie	6	12,8%	13	27,7%	
Infirmier	8	9,2%	23	26,4%	
Sage-femme	13	15,9%	18	22%	
Odontologie	5	7,8%	10	15,6%	
Pharmacie	5	5,6%	22	24,7%	
Médecine	15	8,2%	29	15,9%	
<b>Enfant(s)</b>					0,004
Oui	0	0%	3	21,4%	
Non	52	9,7%	112	20,9%	

Les résultats montrent qu'il n'y a pas de différence significative pour les femmes désirant faire un don d'ovocytes qu'elle que soit leur filière ou leur âge. Nous observons cependant que la majorité des femmes voulant faire un don d'ovocytes n'ont pas d'enfant, pour le moment.

## **3.5 Perception des étudiants sur le don d'ovocytes**

Pour poursuivre cette enquête, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec 8 étudiants volontaires recrutés par l'intermédiaire du questionnaire.

### **3.5.1 Dédommagement**

Les huit étudiants interrogés seraient plutôt en défaveur d'un dédommagement, estimant que le don est un acte volontaire où la seule motivation est « une réflexion personnelle », quelque chose qui se fait « plus par générosité ». La première motivation des étudiants interrogés serait donc l'altruisme. Le dédommagement est difficile à imaginer pour certains qui raisonnent comme pour le don du sang ou un autre don d'organe. Ils font plus particulièrement référence aux expressions « on ne fait pas commerce de son corps » ou encore « notre corps n'est pas à vendre ».

La plupart d'entre eux sont d'accord sur le risque de dérives du dédommagement pouvant donner lieu à un marché noir : « il ne faut pas que ça devienne un commerce », où la motivation première des donneurs serait l'argent, ils « prendraient plus ça comme un salaire ». Quelques-uns pensent tout de même, que le don d'ovocytes est un don ayant « des contraintes » et « des inconvénients », pour lesquels il serait envisageable d'envisager une petite compensation financière, par exemple, compenser l'absence de la donneuse à son travail lors du suivi et de la ponction.

L'idée que le dédommagement serait un tremplin pour le don est également évoquée. Cela pourrait « encourager certaines personnes à le faire ». Tout cela devrait alors rester dans la limite du raisonnable, même si la définition de cette limite est très difficile à donner de la part des étudiants. Quelques-uns ont parlé d'une centaine d'euros tout au plus. Toutefois une réflexion d'une élève sage-femme peut nous pousser à réfléchir : « avant de partir sur une rémunération il faudrait plus communiquer, sensibiliser les gens ».

### **3.5.2 Anonymat**

Tous les étudiants interrogés ont un avis favorable à l'anonymat, en le qualifiant « d'essentiel » surtout pour la donneuse. Chacun est d'accord sur le fait que l'anonymat favorise le don. Dans le cas contraire ils estiment que ce serait « un frein pour les donneuses » et « qu'il y aurait encore moins de dons que maintenant ».

Les avis sont partagés concernant l'enfant à venir. Certains pensent que cela peut être difficile pour lui, il n'aura pas les moyens de retrouver ses « racines » ou encore « ce serait compliqué si jamais il veut savoir d'où il vient ». Mais d'autres étudiants pensent que « ce n'est pas comme une adoption [...] là sa mère c'est celle qui le portera » et la question ne se pose donc pas.

La possibilité de lever l'anonymat dans des conditions particulières, semble envisageable pour la plupart d'entre eux, à condition qu'une « réflexion éthique » soit menée. La question du don relationnel est soulevée, certains pensent même que le don se ferait plus facilement, même si cela est contradictoire avec ce qui a été dit précédemment sur l'anonymat. Simplement ici le contexte serait différent, et les indications seraient particulièrement strictes. Toutefois ceci n'est qu'une réflexion sur le sujet car en France, le don relationnel n'existe pas.

### **3.5.3 Moyens de diffusion**

Il semblait intéressant également d'interroger les étudiants sur les moyens de diffusion de l'information concernant le don de gamètes. La plupart d'entre eux considérait qu'il n'y avait pas assez d'information, dans les cabinets médicaux, et qu'il fallait commencer ici en premier lieu. L'accès à des affiches ou des prospectus dans les salles d'attentes leur semblait judicieux, et permettrait aux personnes intéressées d'en parler au professionnel de santé qui l'informerait alors directement.

Il est ressorti aussi la possibilité d'évoquer le don dans les collèges ou lycées, par l'intermédiaire des cours sur l'éducation sexuelle. L'objectif étant simplement d'informer le jeune public de cette possibilité, afin que la réflexion mûrisse au fil de l'âge. Les réseaux sociaux ont aussi été évoqués pour la diffusion de l'information, pour toucher un maximum de population.

## IV – DISCUSSION

Cette enquête menée chez des étudiants en santé est une première sur le sujet du don d'ovocytes en France. L'actualité et l'évolution possible de la réglementation sur l'AMP en France justifiaient cette étude visant à déterminer le niveau d'information d'une population d'étudiants en santé sur le sujet du don d'ovocytes. Malgré, le manque criant de donneuses en France, cette enquête montre bien un déficit d'information de ce public pourtant théoriquement mieux formé que le grand public.

Grâce à cette étude, nous pouvons évoquer quatre points forts. Dans un premier temps, nous avons pu obtenir un échantillon quantitativement important avec 553 réponses. Cela permet d'analyser précisément les résultats de façon pertinente, même si le taux de participation reste limité.

Dans un second temps, le fait que les femmes mais également les hommes puissent répondre au questionnaire a permis d'avoir un panel plus large et plus représentatif de la population des étudiants dans son ensemble. Il semblait intéressant de connaître l'avis des deux sexes, tout simplement parce que le don d'ovocytes concerne non seulement les femmes mais aussi leurs conjoints. Les hommes peuvent avoir un avis sur le sujet et par l'occasion motiver, influencer le choix de leur conjointe. Cependant, le taux de participation des hommes à cette étude est resté assez faible. Les hommes ne se sentaient peut-être pas très concernés, bien qu'il ait été précisé que le questionnaire visait les femmes et les hommes.

Le troisième point fort du projet est la diversité de filières participantes dans le domaine de la santé. Ainsi, nous pouvons observer les points communs et les différences entre les différentes filières concernées.

Le fait que la population étudiée soit une population très homogène en termes d'âge, avec plus de 82% des participants entre 20 et 24 ans, permet aussi d'avoir un meilleur aperçu de la situation actuelle par rapport à une population très concernée par le don d'ovocytes.

Concernant les éventuels points faibles de notre étude, le relativement faible taux de participation peut être cité. Il convient donc d'être prudent sur nos observations. Le fait que l'étude ne concerne que l'agglomération nantaise peut aussi constituer un biais de sélection.

Dans nos observations, nous avons remarqué qu'une très large majorité des étudiants connaissent le terme de don d'ovocytes, mais que le pourcentage de personnes connaissant au plus juste ce qu'est réellement le don d'ovocytes était largement inférieur. Comme nous avons pu le constater 58,8%, soit 324 étudiants ont répondu correctement à la question sur les principes de base du don d'ovocytes, en France. Globalement, tous les items rejoignant les autres dons possibles ont été nommés, avec le bénévolat, l'anonymat et le consentement. Cela prouve bien que les conditions françaises concernant le don sont ancrées dans la population. En revanche, seule une minorité des participants connaissait la possibilité de conservation d'ovocytes chez une nullipare.

Seuls 39% des étudiants interrogés connaissent toutes les conditions requises afin d'être donneuse. Par exemple, 30,1% pensent qu'il faut avoir moins de 30 ans pour être une donneuse. Il est intéressant de noter que 24,5% pensent qu'il est toujours nécessaire d'avoir eu au moins un enfant pour participer au don. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que l'information sur la loi de 2015 concernant la possibilité chez une nullipare de donner des ovocytes mais aussi d'avoir recours à l'autoconservation, n'est pas encore passée suffisamment auprès de tous. Nous avons pu le voir dans un des entretiens où une étudiante émettait exactement cette idée dans le but de favoriser le recrutement de donneuses. *« Je pense que si je pouvais en donner avant même d'être maman ça ne me gênerait pas et je pense qu'il faudrait changer un peu la législation en France, parce qu'on pourrait donner des ovocytes et limite en garder de côté pour nous aussi ... »*. Par ailleurs, il est intéressant de constater que la possibilité de conservation d'ovocytes chez une nullipare n'est pas perçue par la majorité comme une motivation pour la réalisation d'un don d'ovocytes. En effet seul un tiers des étudiants pense que cela peut favoriser la démarche du don, alors qu'un tiers pense le contraire et un tiers ne sait pas quoi penser. Il est surtout important de noter que cette observation est également vraie quand seules les femmes sont comptabilisées parmi les participants. Les étudiants interrogés n'ont peut-être pas encore assez de recul par rapport à la conservation ovocytaire personnelle.

Concernant la conservation d'ovocytes, une grande majorité d'entre eux, soit 86,6% ont donné la bonne réponse au questionnaire. Cependant, il est intéressant de voir que l'item sur l'insuffisance ovarienne précoce (IOP) est relativement peu évoqué dans toutes les filières, comparé notamment à la préservation avant une chimiothérapie. Cela suggère que les étudiants connaissent encore trop peu l'existence de cette pathologie. Pourtant, selon un article de l'Orphanet (7), l'IOP toucherait 1 femme sur 1 000 chez les moins de 30 ans, ce qui concerne donc en majorité notre population cible. Il est probable aussi que les étudiants ne sont pas encore sensibilisés suffisamment sur le sujet car peu d'entre eux évoquent le désir de conception dans les 2 ans à venir (3,2%).

Les participants sont des étudiants avec potentiellement un long cursus universitaire ce qui explique potentiellement pourquoi ils ne sont pas encore concernés, pour le moment, sur le désir d'une progéniture et donc ne connaissent pas encore leur potentiel de fertilité. C'est pourtant l'une des populations cibles qui bénéficierait d'être sensibilisée sur le don d'ovocytes et où se trouveraient de potentielles donneuses.

De plus, nous avons remarqué que deux filières se démarquaient des autres quant à leurs bonnes réponses, les étudiants en médecine et sages-femmes. Cela est très probablement lié à leurs enseignements spécifiques. En effet, un nombre plus important d'étudiants en médecine et sages-femmes, par rapport aux autres filières ont notifié la connaissance du don par l'intermédiaire des cours. Cependant, il est rassurant de constater que la majorité des étudiants toutes filières confondues (>70%) précisent avoir entendu parler du don d'ovocytes en cours. Le fait d'avoir une prédominance de femmes chez les étudiants en médecine et sages-femmes pourrait expliquer aussi cette tendance à une meilleure connaissance du don d'ovocytes. Les étudiants infirmiers, kinésithérapeutes et dentistes sont sans doute moins concernés par ce domaine où ils n'interviennent que très peu. Il est donc intéressant de voir un déséquilibre de connaissance sur le don d'ovocytes entre les filières relié à un défaut d'information sur le sujet. Or, il se trouve qu'il est important que chacun ait une appréciation sur ce thème car toute personne peut être concernée par l'infertilité, mais aussi que le désir de faire un don débute tout d'abord, par la connaissance de l'existence du don.

Une majorité des étudiants (71,3%) sait que la situation actuelle du don d'ovocytes en France est difficile. Un tiers des étudiants ont répondu que le protocole contraignant du don constituait leur plus fort argument contre la réalisation de celui-ci. Effectivement, la stimulation ovarienne nécessitant un traitement d'injection quotidienne peut être un réel frein à l'exécution du don. De la même façon, le fait que l'acte ne se fasse pas en un seul jour, aussi rapidement qu'un don de sang peut être une contrainte pour certaines femmes, nécessitant une plus grande disponibilité.

Selon une revue de la littérature concernant le don d'ovocytes (8), qui s'intéresse aux motivations et aux expériences de différentes donneuses d'ovocytes, concernant les « donneuses volontaires », bien qu'il y ait une appréhension de la prise en charge du don, il a été retrouvé une grande satisfaction de la qualité de prise en charge. « Globalement, il a été mis en évidence que la procédure du don d'ovocytes est bien tolérée et la plupart des donneuses de tous types de donation témoignent d'un haut niveau de satisfaction par rapport à la qualité de prise en charge médicale. Même si dans l'étude de Byrd et al. (2002), 43% des donneuses ont trouvé la procédure douloureuse, stressante ou les deux, la plupart a conclu que c'était de l'ordre du raisonnable. » C'est intéressant de voir que nombreux sont ceux ayant une appréhension du processus (18,3% des étudiants mettent choix cinq la peur d'avoir mal) mais qu'au final, la majorité d'entre elles sont satisfaites de l'avoir fait. De plus, Il a été retrouvé dans cette étude que les entretiens préalables avec différents professionnels (médecins, psychologues, conseillers ...) facilitaient une bonne expérience du don auprès des donneuses.

En deuxième place, avec un peu moins de 25% d'entre eux, les étudiants sont en défaveur du don d'ovocytes, par peur d'être retrouvé par l'enfant issu du don. Comme certains l'ont évoqué dans les entretiens, on peut se poser la question du besoin de l'enfant issu d'un don, de retrouver ses origines biologiques. En effet, le donneur en lui-même fait ce don pour un couple inconnu et ne souhaite pas forcément être mis en relation avec la conception de l'enfant à venir. Ainsi, comme l'a très bien évoqué un étudiant, le couple receveur ne se sentirait pas comme parents adoptifs mais comme réels parents biologiques, avec la future maman qui porte l'enfant et le conjoint qui vit la grossesse aussi de son côté. Mais il resterait encore l'incertitude du futur enfant, de ce que lui voudrait connaître ou non de sa conception.

Actuellement, l'anonymat assurant les donneurs de ne pas pouvoir être retrouvé, peut être une sécurité pour eux et peut les conforter dans le choix de faire un don. En discutant avec certains étudiants au cours de mes entretiens, l'anonymat reste un vaste sujet auquel nous ne pouvons pas apporter une seule réponse. Nous pouvons également mettre en relation une discordance de perception, plus de 95% d'entre eux savent que leur identité ne sera pas révélée grâce au principe d'anonymat lors d'un don mais plus de 23% des étudiants situent en deuxième place la peur d'être retrouvé par l'enfant issu du don. L'anonymat reste encore très fragile dans la perception des étudiants et comme l'ont évoqué plusieurs d'entre eux, la levée de l'anonymat constituerait un frein à la réalisation du don d'ovocytes.

En troisième place des arguments en défaveur d'un don se positionne le choix d'avoir des enfants dans un premier temps avant de penser à faire un don, pour 20,3% des étudiants (soit 110 personnes). Cela correspondrait bien au profil élaboré d'une donneuse type de l'étude citée en début de mémoire « Socio-demographic and fertility-related characteristics and motivations of oocyte donors [...] » (5). Grâce à notre enquête nous avons essayé de trouver un profil type de donneuse potentielle mais aucun n'est réellement ressorti. Ni la filière de l'étudiante, ni son âge ne permet de prédire qu'elle aurait plus envie de réaliser un don. La seule supposition que nous pouvons soumettre est le fait d'avoir un enfant ou non. En effet, parmi les femmes ayant répondu que prochainement elles voudraient faire un don, ou si un proche en a le besoin, celles n'ayant pas d'enfant seraient plus en faveur de donner leurs ovocytes que les femmes ayant déjà un enfant.

L'un des objectifs de notre étude était de connaître quelles étaient les possibles motivations à la concrétisation d'un don d'ovocytes. Nous avons émis l'hypothèse que la rémunération de la donneuse pouvait être un argument de plus à la réalisation d'un don. Or dans nos résultats, la rémunération a été majoritairement mise en dernier choix. Les étudiants en entretiens confirment cet aspect où la rémunération ne doit pas être prise en compte pour l'élaboration du don. Certains pensent que cela peut être perçu comme un réel salaire et engendrer une sorte de marché noir. Néanmoins, la rémunération peut aussi avoir pour vocation d'augmenter le nombre de donneuses comme dans plusieurs pays voisins.

La difficulté rencontrée dans les entretiens, était l'emploi du mot dédommagement (entendu dans le sens des frais de prise en charge tels que l'essence, les absences au travail... remboursés à 100%) et rémunération (entendu dans le sens d'un salaire pour certains mais pour d'autres comme une compensation financière en plus du remboursement). C'est pourquoi l'interprétation des résultats du questionnaire ne doit pas être généralisée, car tous les étudiants n'ont pas forcément interprété de la même manière, les mots dédommagement et rémunération. Il aurait donc peut-être fallu parler de compensation plutôt que de rémunération. En deuxième choix se place la volonté d'aider un proche avec 39,2% des étudiants. Des similitudes sont retrouvées dans l'étude sur la revue de la littérature (8). « Les études avec les donneuses volontaires ont trouvé que le plus souvent leur motivation était altruiste. Cependant, les autres raisons exprimées sont l'expérience d'une infertilité, par connaissance personnelle ou parmi leur famille ou leurs amis. La majorité des donneuses étaient contre la rémunération. [...] Les donneuses considéraient que la rémunération pouvait être tolérée si cela contribuait à couvrir les dépenses de la prise en charge mais pas dans un but de salaire. »

Toute cette étude avait donc pour but de faire un état des lieux de la connaissance du don d'ovocytes, auprès des jeunes étudiants dans le domaine de la santé, afin d'améliorer l'information et d'espérer augmenter le nombre de candidats au don. Pour cela, il semblait judicieux de se renseigner auprès de ces jeunes sur les moyens de diffusion, les plus pertinents. Par l'intermédiaire du questionnaire mais aussi des entretiens, différentes stratégies ont pu être évoquées. Une majorité des étudiants pensent qu'une campagne d'information à la télévision serait un moyen pertinent pour populariser le don d'ovocytes. Mais alors quel serait le moyen le plus pertinent, pour faire passer l'information ? L'instant d'une publicité, le témoignage lors d'un reportage, l'information dans un documentaire ? Il serait approprié de faire passer le message subtilement sans influencer le public, de l'existence de cet acte. La publicité reste un bon moyen de communication où bon nombre d'étudiants peuvent être sensibilisés. Il y a également la notion d'affiches ou de prospectus en salle d'attente médicale qui serait un bon moyen d'accroche. Tout cela est enrichissant pour la suite afin d'optimiser les chances de capter l'attention d'un nombre important de potentielles donneuses. Le fait d'avoir l'information au moment d'une consultation est un moment propice pour la personne intéressée de questionner le professionnel qui pourra alors lui apporter des réponses.

Une idée très intéressante a également été évoquée, qui consisterait à aborder le sujet du don d'ovocytes mais aussi des autres dons dans les cours de santé sexuelle, normalement instaurés dans le programme des lycéens et collégiens. Cela permettrait dès le plus jeune âge d'avoir la notion qu'il existe cette possibilité et au fur et à mesure du temps que cette idée mûrisse et puisse être réalisée à temps. Comme le dit une étudiante, l'occasion de donner ses ovocytes se ferait potentiellement plus lorsque nous sommes jeunes que lorsque nous avons une vie professionnelle et familiale à temps plein.

Comme nous avons pu le remarquer ainsi que retrouvé dans la littérature, la population la plus concernée par le don est une population jeune fertile, mais qui connaît encore que très peu le don d'ovocytes (8) : « Cependant, il a été trouvé que la connaissance de don d'ovocyte était souvent pauvre, particulièrement parmi les populations fertiles. » C'est pourquoi, il serait intéressant de cibler cette population et de l'informer plus amplement de l'existence du don d'ovocytes. Il pourrait être pertinent de donner l'information de l'existence du don d'ovocytes chez les étudiants en santé, dans les cours de biologie. Mais il serait aussi intéressant de partager l'information à tous les autres étudiants et pas seulement ceux en santé.

De plus il nous faut prendre ces résultats avec précaution et de ne pas en faire une universalité. Bien que nous ayons un nombre conséquent de réponses, un biais de représentativité est présent. Nous ne savons pas ce que les non répondants au questionnaire pensent de ce sujet. Nous avons des étudiants qui ont répondu mais peut-être étaient-ils plus intéressés, se sentaient-ils plus concernés que les autres ?

## V – CONCLUSION

Ces dernières années, l'AMP a beaucoup évolué afin d'aider les couples infertiles. Le don d'ovocytes fait partie des réponses thérapeutiques possibles, mais la situation française est très difficile du fait du trop faible nombre de donneuses. Il est donc nécessaire de réfléchir aux moyens d'améliorer le recrutement de donneuses, notamment par une meilleure diffusion de l'information. Pour cela, il est primordial de connaître le niveau de connaissance de la population, en particulier les jeunes de moins de 30 ans.

L'objectif principal était alors de percevoir si le don d'ovocytes était suffisamment connu auprès d'une population probablement mieux informée que la population générale, les étudiants en santé. Ces étudiants déjà sensibilisés sur l'aide à autrui et la santé en général constituent une population intéressante dans le cadre du don d'ovocytes en tant que relais d'information auprès du grand public, et potentiels donneurs de gamètes. Cette étude a bien montré une insuffisance de connaissances sur le don d'ovocytes en général, ainsi que sur la possibilité de faire un don même sans avoir d'enfant autorisé depuis 2015. Des différences importantes ont été mises en évidence entre les différentes filières universitaires, permettant d'identifier les spécialités nécessitant plus d'efforts de formation sur ce sujet.

Cette étude pourrait être poursuivie et complétée par deux approches. Tout d'abord, elle pourrait être menée dans d'autres villes afin d'avoir une vision plus générale du niveau de connaissance des étudiants français et des besoins de formation. D'autre part, les résultats obtenus chez les étudiants en santé ne sont pas généralisables à toute la population étudiante, et il pourrait être intéressant de diffuser le même type de questionnaire à toutes les filières universitaires hors santé.

# BIBLIOGRAPHIE

## Références

1. L'agence de la biomédecine nous livre ses chiffres sur la PMA en 2016 ! [Internet]. MyFerti.com. [cited 2017 Nov 25]. Available from: <https://www.myferti.com/article-fertilite-amp-pma-fiv/14154/L-agence-de-la-biom%C3%A9decine-nous-livre-ses-chiffres-sur-la-PMA-en-2016-%21>
2. Âge moyen de la mère à l'accouchement en 2016 | Insee [Internet]. [cited 2017 Jun 22]. Available from: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381390>
3. Agence de la biomédecine - rapport médical et scientifique [Internet]. [cited 2017 Nov 25]. Available from: <https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2016/donnees/procreation/01-amp/synthese.htm>
4. Agence de la biomédecine - rapport médical et scientifique [Internet]. [cited 2017 Jun 22]. Available from: <https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2015/donnees/procreation/01-amp/synthese.htm>
5. Pennings G, de Mouzon J, Shenfield F, Ferraretti AP, Mardesic T, Ruiz A, et al. Socio-demographic and fertility-related characteristics and motivations of oocyte donors in eleven European countries. *Hum Reprod Oxf Engl*. 2014 May;29(5):1076–89.
6. LOI n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique | Legifrance [Internet]. [cited 2017 Jun 29]. Available from: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2011/7/7/ETX1117652L/jo#JORFSCATA000024323109>
7. L'insuffisance ovarienne prématurée [Internet]. Orphanet. 2006 [cited 2017 Nov 1]. Available from: <https://www.orpha.net/data/patho/Pro/fr/InsuffisanceOvariennePrematuree-FRfrPro2307.pdf>
8. S. Purewal and O.B.A. van den Akker. Systematic review of oocyte donation: investigating attitudes, motivations and experiences. *Human Reproduction Update*. 2009;Vol.15:No.5 pp. 499–515.

## En complément

9. Guide de bonnes pratiques en AMP [Internet]. 2017 [cited 2017 Nov 15]. Available from: [https://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/20170630\\_rbpamp.pdf](https://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/20170630_rbpamp.pdf)
10. Don d'ovocytes à l'étranger [Internet]. Fiv.fr. 2016 [cited 2016 Oct 8]. Available from: <http://www.fiv.fr/don-ovocytes-etranger/>
11. Agence bio médecine [Internet]. [cited 2016 Oct 8]. Available from: [http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/fiche\\_2\\_encadrement\\_juridique\\_don\\_de\\_gametes.pdf](http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/fiche_2_encadrement_juridique_don_de_gametes.pdf)
12. Aspects réglementaires du don de gamètes chez les donneurs n'ayant pas procréé | [www.cecos.org](http://www.cecos.org) [Internet]. [cited 2017 Jun 22]. Available from: <https://www.cecos.org/content/aspects-reglementaires-du-don-de-gametes-chez-les-donneurs-nayant-pas-procee>

13. Activité régionale d'AMP - Agence de la biomédecine [Internet]. [cited 2017 Jun 22]. Available from: <https://www.agence-biomedecine.fr/Activite-regionale-AMP>
14. Ce que dit la loi | Procréation médicale Assistance médicale à la procréation [Internet]. [cited 2016 Oct 8]. Available from: <https://www.procreation-medicale.fr/lamp-en-pratique/ce-que-dit-la-loi/>
15. Devenez donneuse de bonheur | Don d'ovocytes Don d'ovocytes | Devenez donneuse de bonheur [Internet]. [cited 2016 Oct 22]. Available from: <https://www.dondovocytes.fr/>
16. Karpel L, Flis-Trèves M, Blanchet V, Olivennes F, Frydman R. Don d'ovocytes : secrets et mensonges. J Gynécologie Obstétrique Biol Reprod. 2005 Oct 1;34(6):557–67.
17. Gutton I. Quel est le prix moyen d'une FIV avec don d'ovocytes? [Internet]. inviTRA. 2016 [cited 2017 Apr 2]. Available from: <https://www.invitra.fr/cout-don-dovocytes/>
18. Réglementation sur le don d'ovocytes - Sénat [Internet]. [cited 2016 Oct 13]. Available from: <https://www.senat.fr/questions/base/2004/qSEQ04010412S.html>
19. Jouannet, P. Procréation Médecine et Don, 2<sup>ème</sup> ed, 2016, 17 :26

## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau I** : Répartition des hommes et des femmes selon leur situation familiale \_\_\_\_\_p8

**Tableau II** : Répartition des hommes et des femmes selon leur désir d'enfant(s)\_\_\_\_\_p9

**Tableau III** : Répartition des filières qui ont donné la bonne réponse sur les conditions réglementaires pour être une donneuse d'ovocytes\_\_\_\_\_p12

**Tableau IV** : Répartition en fonction des filières ayant donné les bonnes réponses sur les principes de base du don d'ovocytes \_\_\_\_\_p13

**Tableau V** :

A) Répartition des étudiants ayant donné les bonnes réponses par item et par filières\_\_\_\_\_p14

B) Répartition des groupes Etudes paramédicales et médicales en fonction de leur réponse\_\_\_\_\_p14

**Tableau VI** : Pourcentage de bonnes réponses par filières sur la conservation à titre personnel\_\_\_\_\_p15

**Tableau VII** :

A) Répartition des étudiants ayant donné les bonnes réponses par items et filières sur la conservation à titre personnel\_\_\_\_\_p15

B) Répartition des groupes Etudes paramédicales et médicales en fonction de leur réponse sur la conservation à titre personnel\_\_\_\_\_p16

**Tableau VIII** : Répartition des étudiants qui ont répondu exact sur les indications du don d'ovocytes par filières\_\_\_\_\_p17

**Tableau IX** :

A) Répartition des étudiants selon la filière et les items sur l'indication du don d'ovocytes\_\_\_\_\_p18

B) Répartition des groupes Etudes paramédicales et médicales en fonction de leur réponse sur l'indication du don d'ovocytes\_\_\_\_\_p18

**Tableau X** : Le profil type d'une donneuse potentielle\_\_\_\_\_p20

## LISTE DES FIGURES

### Figure I :

- A) Répartition des filières sur le total des participants \_\_\_\_\_ p7  
B) Répartition selon la filière \_\_\_\_\_ p7

### Figure II :

- A) Répartition des étudiants en études paramédicales \_\_\_\_\_ p7  
B) Répartition des étudiants en études médicales \_\_\_\_\_ p7

**Figure III :** Répartition de l'âge \_\_\_\_\_ p8

### Figure IV :

- A) Source de connaissances selon les étudiants \_\_\_\_\_ p10  
B) Source de connaissances selon les filières \_\_\_\_\_ p10

### Figure V :

- A) Moyens de diffusion les plus pertinents selon les étudiants \_\_\_\_\_ p11  
B) Moyens de diffusion les plus pertinents selon les filières \_\_\_\_\_ p11

**Figure VI :** La congélation d'ovocytes à titre personnel incite à faire un don d'ovocytes

- A) Hommes et femmes confondus \_\_\_\_\_ p16  
B) Selon les femmes \_\_\_\_\_ p16

**Figure VII :** Arguments en faveur du don d'ovocytes \_\_\_\_\_ p19

**Figure VIII :** Arguments en défaveur du don d'ovocytes \_\_\_\_\_ p19

**Figure IX :** Répartition des étudiants voulant ou non faire un don d'ovocytes \_\_\_\_\_ p20

## ANNEXES

**Annexe 1 :** Questionnaire anonyme

**Annexes 2 :** Huit entretiens

## ANNEXE 1

# QUESTIONNAIRE SUR LE DON D'OVOCYTES

### Introduction au questionnaire :

Actuellement étudiante Sage-femme en 4ème année à Nantes, je m'intéresse au don d'ovocytes dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, et plus précisément à la connaissance que les étudiant(e)s en santé ont de cette activité médicale.

L'objectif de mon enquête est de faire un état des lieux afin de déterminer les éventuels besoins d'information chez les étudiants en santé, population jeune concernée par la santé de la femme et potentiellement intéressée par la démarche du don de gamètes.

### Première partie :

Vous êtes :

1) Homme / Femme

2) Age

- <20 ans
- 20-24 ans
- 25-29 ans
- ≥30 ans

3) Etudiant(e) en :

- Médecine
  - DFGSM2
  - DFGSM3
  - DFASM1
  - DFASM2
  - DFASM3
- Odontologie
  - DO2
  - DO3
  - DO4
  - DO5
  - Ti
- Pharmacie
  - DFGSP2
  - DFGSP3
  - DFASP1
  - DFASP2
  - DFASP3

- Kinésithérapie
  - K1
  - K2
  - K3
- Infirmier
  - 1ère année
  - 2ème année
  - 3ème année
- Sage-femme
  - L2
  - L3
  - M1
  - M2

4) Situation :

- En couple
- Célibataire

5) Avez-vous déjà des enfants ?

- Oui
- Non

6) Envisagez-vous d'avoir des enfants ?

- Oui, prochainement (dans les 2 prochaines années)
- Oui, mais plus tard (>2 ans)
- Non
- Ne souhaite pas répondre

7) Si vous êtes une femme, Avez-vous des antécédents gynéco-obstétricaux ?

- Oui
  - Interruption Volontaire de Grosse (IVG)
  - Grossesse extra-utérine (GEU)
  - Fausse Couche Spontanée (FCS)
  - Autre(s) : .....
- Non
- Ne souhaite pas répondre

8) Avez-vous ou êtes-vous confronté(e) à l'infertilité ?

- Oui
- Non
- Ne souhaite pas répondre

9) Avez-vous déjà eu recours à l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) ?

- Oui
- Non
- Ne souhaite pas répondre

## Deuxième partie : Le don d'ovocytes

10) Avez-vous déjà entendu parler du don d'ovocytes ?

- Oui
- Non

11) Si vous avez répondu oui à la question précédente, par quel(s) moyen(s) en avez-vous entendu parler ?

- A la télévision
- A la radio
- Dans une salle d'attente médicale
- En cours
- Sur des panneaux d'affichages
- Par l'intermédiaire d'un proche
- Autre(s) : .....

12) Quel(s) moyen(s) vous semble le plus pertinent pour faire connaître le don d'ovocytes ?

- Une campagne d'information à la télévision
- Une campagne d'information à la radio
- Une affiche en salle d'attente médicale
- Un prospectus en salle d'attente médicale
- Des panneaux d'affichages
- Autre(s) : .....

13) Avez-vous une idée de la situation actuelle du don d'ovocytes en France ?

- Oui, elle est globalement satisfaisante
- Oui, elle est difficile car il y a trop peu de donneuses pour répondre à la demande des couples receveurs ce qui aboutit à des délais d'attente très longs
- Non, je n'ai pas d'idée

14) Selon vous, quelle(s) est/sont la/les condition(s) réglementaire(s) pour être donneuse d'ovocytes en France ?

- Il faut déjà avoir eu des enfants
- Avoir moins de 30 ans
- Etre non fumeuse
- Ne pas avoir pris la pilule ou une contraception hormonale pendant plusieurs années
- Etre en couple
- Etre marié ou Pacsé
- Aucune de ces réponses

15) A propos de la réglementation du don d'ovocytes, sélectionnez la/les proposition(s) qui vous paraît/paraissent exacte(s) dans la liste suivante :

- Le don est basé sur le bénévolat, il n'y a pas d'indemnisation financière des donneuses
- L'anonymat est absolument garanti pour les donneuses
- Les donneuses doivent être volontaires pour le don, un consentement est nécessaire
- Les donneuses sans enfant ont la possibilité de congeler une partie des ovocytes recueillis à titre personnel si elles le souhaitent afin de préserver leur fertilité future

- Il est possible de donner ses ovocytes spécifiquement pour un couple d'amis ou des membres de la famille (don relationnel)

16) Avez-vous déjà entendu parler de la congélation d'ovocytes à titre personnel ?

- Oui
- Non

17) A propos de la congélation d'ovocytes à titre personnel, sélectionnez l'indication (ou les indications) dans laquelle (lesquelles) vous pensez qu'elle est autorisée en France

- Aucune, c'est toujours interdit
- Préservation de la fertilité avant traitement d'un cancer
- Préservation de la fertilité dans le cadre d'un don d'ovocytes pour une donneuse sans enfant
- Préservation de la fertilité chez une femme jeune à risque de ménopause précoce
- Accessible à toutes les femmes qui en font la demande sans contexte particulier

18) Est-ce que la conservation d'ovocytes à titre personnel constitue un argument qui vous inciterait à faire un don (ou à conseiller à votre conjointe de faire un don) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

19) Selon vous, qui peut bénéficier d'un don d'ovocytes ?

- Toutes les femmes sans limite d'âge
- Les femmes de moins de 40 ans
- Les femmes célibataires
- Les femmes en couple avec une autre femme
- Les femmes dont les ovaires sont inactifs ou absents
- Les femmes dont les ovaires sont fonctionnels mais qui n'ont pas obtenu la grossesse avec leurs propres ovocytes (échec FIV, Diagnostic préimplantatoire)

20) Selon vous, quels sont les meilleurs arguments en faveur du don d'ovocytes ? Classez par ordre de priorité : 1 le plus important, 4 : le moins important

- Aider une personne proche en raccourcissant son délai d'attente
- Altruisme, aider un couple inconnu à réaliser son projet parental
- Pouvoir conserver une partie de mes ovocytes à titre personnel
- Une rémunération en l'échange du don

21) Selon vous, quels sont les arguments contre le don d'ovocytes ? Classez par ordre de priorité : 1 le plus important, 6 : le moins important

- Protocole de traitement contraignant
- Question éthique (« c'est comme donner un enfant »)
- Peur de ne pas avoir d'enfant par la suite
- Peur d'avoir mal
- Peur que l'enfant veuille retrouver ses origines biologiques
- Je préfère avoir d'abord des enfants puis éventuellement penser au don d'ovocytes après

22) Seriez-vous prête à faire un don d'ovocytes (ou à encourager votre conjointe à faire un don) ?

- Oui, prochainement
- Oui, si un proche en a le besoin
- Non
- Je ne me prononce pas

Contact pour entretiens :

Pour clôturer cette enquête j'envisage de faire quelques courts entretiens individuels ou en petits groupes.

Seriez-vous intéressé(e) pour participer ?

- Oui
- Non

Email (ou téléphone) par lequel je peux vous contacter : .....

## ANNEXES 2 : ENTRETIENS

### Entretien 1 : M. ESF

- 1 Je vais te demander de te présenter, ton âge, tes études, ton parcours ...
- 2 Mon parcours ... Alors j'ai 25 ans, j'ai fait des études d'infirmières donc je suis diplômée depuis  
3 2013 et j'ai repris ma p1 pour faire ... heu... sage-femme, je suis en deuxième année d'étude de  
4 sage-femme.
- 5 D'accord ... Donc on va parler là de la rémunération du don d'ovocytes. Donc toi, es-tu  
6 favorable au dédommagement pour le don d'ovocytes ?
- 7 Bah ... Je pense que ça peut peut-être aider et faire en sorte qu'il y en est plus sachant qu'il n'y en  
8 a quasiment pas ... enfin qu'il n'y en a vraiment pas assez. Donc je me dis ... heu ... s'il y a un  
9 dédommagement quand même les dames passent au bloc, il y a quand même des inconvénients,  
10 si ça peut aider et favoriser le fait que ... heu ... les parents qui ne peuvent pas avoir d'enfants sans  
11 ça puissent en avoir ... heu ... Si ça reste un dédommagement mais pas un paiement, ça ne me  
12 dérange pas.
- 13 D'accord ... Oui parce qu'en France, je ne sais pas si tu sais, il y a la prise en charge des frais  
14 qui est compris par la sécurité sociale, et c'est dans d'autres pays étrangers qu'il y a ...
- 15 En Espagne ...
- 16 En plus une rémunération ...
- 17 Ouais ...
- 18 Donc, par rapport à ça pour toi, combien le don d'ovocytes devrait être dédommagé, s'il  
19 l'était en France ?
- 20 Bah, je n'ai pas réfléchi, ...fin ... je dirais moins de 1 000 € ... 'fin ... quelque chose ... je ne sais pas  
21 ... genre heu ... 400 - 500 € quoi ...
- 22 Ouais ...
- 23 'Fin moins de 1 000 € pour ne pas que ça soit une grosse somme non plus, qui pourrait faire que  
24 les gens le font que pour ça. Mais ... quand même un peu pour que ça peut-être ... heu ...  
25 encourager ... heu ... certaines personnes à le faire. Par exemple les étudiants, je me dis que cela  
26 peut peut-être favoriser à ce qu'ils fassent des dons ...
- 27 Et donc toi, si tu étais amenée à le faire, à combien tu voudrais qu'on te rémunère ?
- 28 Si je devais le faire ?
- 29 Oui
- 30 Bah ... ça 400 - 500 , pas plus sur le principe en fait de dire heu ... voilà t'a donné un peu de ta  
31 personne, pas dans le don mais dans le sens où tu t'es fait des injections, tu t'es fait hospitalisées  
32 ... tu as une journée où tu passes au bloc et tout ...
- 33 Oui, c'est plus une compensation
- 34 Oui, voilà c'est ça, un dédommagement ...
- 35 Et ça te favoriserait à faire un don d'ovocytes ?
- 36 Personnellement non, mais ... je peux comprendre qu'ils y en aient qui puissent heu ... qui puissent  
37 être attirés par ça.
- 38 Ok, pour la rémunération c'est bon. Maintenant par rapport à l'anonymat. Est-ce que tu  
39 trouves que c'est une bonne chose ?
- 40 Je trouve que c'est une bonne chose ... heu ... pour la personne qui donne parce que c'est un don.  
41 Donc pour moi à partir du moment où c'est un don ... tu ne sais pas forcément ... de qui ça vient.  
42 Après pour les enfants, je ... je regarde pas mal d'émissions sur tout ça parce que j'aime bien la  
43 PMA et tout, et enfin c'est ... pour les enfants qui n'ont pas leurs parents que ce soit une adoption,  
44 né sous X ou voilà, il y a quand même pour la majorité de ces enfants-là, ils recherchent un peu  
45 leurs racines à un moment heu ... On en parlait avec les filles l'autre jour, et le fait que quand t'es  
46 là en train de montrer les photos de ta famille, t'es là genre mon frère il me ressemble et tout ...  
47 bah je peux comprendre que ces enfants-là un moment ils vont chercher, et que le fait que ce soit  
48 anonyme et qu'ils n'aient pas de recours heu .... Ça puisse être un frein ... 'fin un handicap pour  
49 eux. Mais je pense que si ce n'était pas anonyme il y aurait encore moins de dons que maintenant.  
50 Et si ce n'est pas anonyme faudrait qu'on puisse autoriser les dons de personnes qui se  
51 connaissent, par exemple.
- 52 Comme le don dirigé, justement je voulais t'en parler, comme en Belgique ...
- 53 Ah, en Belgique ça se fait comme ça ?
- 54 Oui, c'est le seul pays en Europe qui autorise cette possibilité-là.
- 55 Ah, bah ça pourrait être bien. Bah justement ... j'en parlais ce matin avec les filles parce que je leur  
56 ai dit que j'avais l'entretien tout à l'heure, et je leur disais : moi je trouve ça génial, super bien. Moi  
57 personnellement, payé ou pas je ne le ferais pas sauf si c'est ... heu ... pour quelqu'un de ma famille,  
58 voilà quoi. Parce que je me dis, cet enfant même si je ne suis pas sa mère, il saura quand même de

- 59 quelle origine ... d'où il vient. Et moi ça ne me dérangera pas d'avoir des contacts avec lui et voilà  
60 quoi.
- 61 **Hum ... d'accord. Et toi, même si tu ne souhaites pas faire un don, est-ce que si tu avais ce  
62 projet-là tu dirais à ton entourage que tu en as fais un don ?**
- 63 Oui, je pense ... comme on dit lorsqu'on fait un don du sang ... heu ... ça ne me ... enfin je n'irais  
64 pas le dire à n'importe qui mais à ma famille proche et tout oui.
- 65 **Pour finir, est-ce que tu as des questions par rapport au don d'ovocytes, ou au  
66 questionnaire ?**
- 67 Én fait, on a eu un cours juste après le questionnaire, sur un prof qui est venu et qui nous a parlé  
68 un peu de ça donc on avait discuté un peu de tout ce qui était plus technique...
- 69 **D'accord, merci beaucoup de m'avoir consacré du temps.**

## Entretien 2 : C. ESF

- 1 Je vais te demander de te présenter, ton âge, ton parcours, tes études ...
- 2 D'accord, heu ... j'ai 36 ans, j'ai deux enfants, 9 et 3 ans. Et je fais une reprise d'études, je faisais  
3 des études de lettres, j'étais libraire avant, donc je n'ai pas de formation scientifique avant de faire  
4 la PACES ; et donc ... heu ... je suis en troisième année de sage-femme.
- 5 D'accord, donc première question, que connais-tu du don d'ovocytes ?
- 6 Alors en fait, moi je n'en avais pas trop entendu parler avant les études de médecine. Donc ce que  
7 je sais c'est ce qu'on nous avait dit en PACES, en droit en fait ...
- 8 Et c'était ...
- 9 Et c'était que c'est un don, que c'est gratuit, c'est anonyme, tout le monde peut le faire. Il me  
10 semble qu'il n'y a plus de critères où il faut avoir des enfants avant ... voilà ... ça s'est modernisé  
11 parce qu'il n'y avait pas assez de dons.
- 12 D'accord, là on va s'axer sur le dédommagement et l'anonymat. Donc toi, est-ce que tu es  
13 favorable au dédommagement pour le don d'ovocytes ?
- 14 Bah ... 'fin non ... heu ...
- 15 Et pourquoi ? ... Qu'est-ce qui te dérange dans cela ? ...
- 16 En fait, je pense si on donne ses ovocytes, on a une motivation on a envie de le faire, mais c'est  
17 plus ... par générosité je pense, pour aider les autres ... heu ... c'est une réflexion, je pense  
18 personnelle, ce n'est pas ... le fait de rémunérer je trouverais ça bizarre, ça pourrait donner lieu à  
19 des dérives je pense. Et puis, en plus notre corps il n'est pas à vendre donc ... heu ...
- 20 Oui, pour toi c'est juste la motivation et il ne doit pas y avoir un argument en plus comme  
21 avoir une compensation ...
- 22 Ouais. Par contre c'est vrai qu'il n'y a pas assez de don donc heu ... est-ce que ça n'inciterait pas  
23 plus les gens à ...
- 24 Toi, tu penses que ça inciterait plus ou pas particulièrement ?
- 25 Je pense que déjà comme ce n'est pas beaucoup connu, comme il n'y a pas vraiment de pubs et  
26 tout, je ne sais pas si les gens ... ça les tenterait. Et puis heu ... en plus ça fait mal ... donc heu ... je  
27 pense que si les gens font la balance entre les bénéfices et les risques ...
- 28 Ouais, donc toi tu penses que d'abord il faut que ça soit plus connu, avant de changer les  
29 réglementations ...
- 30 Bah je pense qu'avant de partir sur une rémunération, heu .... Il faudrait plus communiquer sur  
31 ...heu ... je ne sais pas ... le nombre de gens qui est impacté par l'infertilité ... heu ... enfin  
32 sensibiliser les gens sur ... heu
- 33 Sur le besoin des personnes pour le don ?
- 34 Ouais, sur le don sur comment il se fait en pratique, comment on peut aider les gens .... En fait, je  
35 ne sais pas si ça vient dans tes questions après mais moi j'ai eu une dame en suite de couches qui  
36 avait un SOPK, et donc c'était les suites de couches donc elle devait avoir accouché depuis deux  
37 jours, je pense. Et en fait, elle m'a tout de suite demandé si elle pouvait faire un don d'ovocytes.
- 38 D'accord
- 39 Donc je pense qu'elle ça l'a tellement touché qu'elle a eu elle une stimulation, qu'elle a voulu rendre  
40 la pareille. Mais moi je lui ai dit que je n'étais vraiment pas sûre ...
- 41 (Acquiescement)
- 42 Après c'était bien mais je me dis que peut être dans six mois ... la motivation va retomber au fur  
43 et à mesure...
- 44 Oui ... il y en a des mamans qui ont eu un parcours d'AMP et qui souhaitent comme tu dis  
45 rendre la pareille.
- 46 Après je ne sais pas ce qui motive les gens à part ça, ceux qui donnent leurs ovocytes c'est ... c'est  
47 des gens qu'ont connus personnellement le don ...
- 48 Oui, je pense que c'est une majorité par rapport à ceux qui le font en connaissant seulement  
49 par l'intermédiaire des affiches etc... Il y a aussi la compensation toi s'il y en avait une, à  
50 combien ça devrait être estimé ?
- 51 Moi je pense que ce n'est pas la meilleure solution. Je pense aussi que ce n'est pas la politique ...  
52 heu ... française ... donc je pense que ça se fera jamais ... mais après c'est un avis personnel.
- 53 Oui, justement on est là pour ... (sourire)
- 54 Après moi je n'ai pas fait d'assistance à la procréation mais je pense que ... heu ... 'fin je veux dire  
55 que si on donne ses ovocytes, il doit y avoir pleins de bilans sanguins, il faut venir plusieurs fois,

- 56 subir des examens échographiques etc... 'fin déjà ça doit être beaucoup de temps passé ... heu ...  
57 bah voilà, des examens invasifs aussi ... et puis il paraît que ça fait mal. Donc je pense que s'il y  
58 avait une contribution que ça soit à la hauteur de ça ...
- 59 **Oui, plus dans le sens d'une compensation ...**
- 60 Oui ...
- 61 **Tu ne vois pas du tout de chiffre ou une idée ... ? (rires)**
- 62 Non je n'en sais rien (rires)
- 63 **J'avais aussi une autre question, si tu étais amenée à faire un don combien tu aimerais être**  
64 **rémunérée mais la question .... (Rire)**
- 65 Bah moi je ne voudrais pas être rémunérée. Mais je pense qu'avec mon âge je ne peux plus ...
- 66 **La limite d'âge est à 37 ans ...**
- 67 Ok ... (sourire)
- 68 **Donc maintenant, on va parler sur l'anonymat. Toi, est-ce que tu trouves que c'est une**  
69 **bonne chose, est-ce que tu favorables à l'anonymat ?**
- 70 Bah oui, parce qu'en fait s'il n'y avait pas d'anonymat les gens déjà ... 'fin ... ils n'auraient pas envie  
71 de donner des ovocytes, s'ils se disent qu'un jour on peut remonter jusqu'à eux.
- 72 **Oui, pour toi c'est bien pour la donneuse ...**
- 73 Oui pour la donneuse, ouais.
- 74 **Et est-ce que tu serais pour le don dirigé, c'est en Belgique qu'ils font ça, par exemple si ta**  
75 **sœur avait besoin d'un don, toi tu pourrais lui donner tes ovocytes, c'est un don dirigé du**  
76 **coup, pas anonyme mais un don intrafamilial.**
- 77 Bah moi, je serais carrément pour, après c'est pareil, je pense que ce n'est pas la politique de la  
78 France ...
- 79 **Non, pour le moment en France cela n'existe pas...**
- 80 Même en général de privilégier quelqu'un de sa famille ... en fait moi je trouverais ça bien mais  
81 après il y aurait une réflexion sur l'éthique ... 'fin après ta nièce est-ce que c'est ta fille ou ta nièce  
82 (rires) ... donc voilà ...
- 83 **Et toi, si tu étais amené à faire un don ou si tu en as fait un, est ce que tu le dirais à tes**  
84 **enfants, ton entourage ?**
- 85 Euh ... je le dirais à mon entourage mais pas à mes enfants je pense.
- 86 **D'accord ... et pour quelles raisons ?**
- 87 Bah après s'ils se disent que j'ai semé des petites graines à droite à gauche, heu ... ça fait bizarre  
88 je trouve ... je leur dirais peut-être plus tard mais ...'fin pas quand ils sont petits, je leur dirais  
89 vraiment quand ils seraient ados presque adulte quoi ...
- 90 **D'accord, quand ils seraient en mesure de comprendre ....**
- 91 Hum (acquiescement) Bah après je pense que quand tu fais un don on est fier de le dire ...
- 92 **(Acquiescement) As-tu d'autres choses à dire ?**
- 93 Oui je voulais dire que quand on vieillit (rires) ... 'fin plus on vieillit plus on se dit qu'on ne le fera  
94 plus. Et heu ... je pense que ça vaut pour tous les dons, don de moelle ... on se dit voilà que notre  
95 corps vieillit aussi et que c'est moins utile ... je ne sais pas si heu ... à mon avis si on donne quand  
96 on a 20 ans c'est beaucoup mieux que si on donne à 40 ans ... comme t'es pris par ta vie de famille  
97 ... finalement t'es un peu égoïste, tu as tellement de choses à faire ... heu ... tous les jours que ...  
98 Finalement ... je pense qu'on donnerait plutôt quand on est jeune parce qu'après on a plus trop  
99 l'occasion. Mais quand on est jeun est-ce que ça ne fait pas peur ... de puiser dans sa réserve et de  
100 ne plus avoir assez de follicules, le jour où on veut avoir des enfants ...
- 101 **C'est le dilemme ... c'est vrai, du coup il faudrait être informé très tôt et comme ça on a le**  
102 **temps de réfléchir ...**
- 103 (Acquiescement) ...
- 104 **Eh bien, merci pour avoir pris de ton temps.**

## Entretien 3 : T. Etudiant en Médecine

- 1 Alors, je vais te demander de te présenter, ton âge, ta filière ... et qu'est-ce que tu connais  
2 du don d'ovocyte.
- 3 D'accord ... je suis étudiant en 5<sup>ème</sup> année de médecine, j'ai 24 ans et ce que je connais du don  
4 d'ovocyte ... bah ... principalement ce dont on nous a parlé pendant les cours ...
- 5 Et c'était ...
- 6 C'était ... qu'il faudrait en faire plus, que c'est un peu plus contraignant que les dons de sang ou  
7 d'autres dons qu'on peut faire tout simplement. Et ... voilà en gros ...
- 8 D'accord. Je vais me concentrer sur deux principaux axes : le dédommagement et  
9 l'anonymat. Et concernant le dédommagement, toi es-tu favorable à ça pour le don  
10 d'ovocytes ?
- 11 Bah oui, ça se fait dans d'autres pays donc pourquoi pas. Ça peut être une motivation comme  
12 une autre, heu... à partir du moment où celle qui donne et celle qui reçoit, les deux trouvent un  
13 avantage, je ne vois pas pourquoi on ne dédommagerait pas. Après il me semble qu'il y ait des  
14 enjeux éthiques en France, qui fait qu'on ne dédommage pas ... heu ... enfin qu'on ne peut pas  
15 vendre son corps ou une partie de son corps, ce qui n'est pas le cas en Amérique. Après l'éthique  
16 et la morale change en fonction du temps et des lieux, donc peut être qu'un jour ça se fera...
- 17 Et toi, tu penses que c'est une bonne chose ... ?
- 18 Bah oui, je pense que c'est une bonne chose parce que ça fait une motivation en plus. Celles qui  
19 ont besoin d'argent et qui ne voient pas de soucis à donner, il y en a peut-être actuellement qui  
20 se disent « oh bah je voudrais bien donner » mais qui n'ont pas la motivation suffisante, il faut  
21 un facteur de motivation en plus, donc oui pourquoi pas oui.
- 22 D'accord, et tu penses à combien à peu près tu estimerais un dédommagement ? ...
- 23 Je sais pas, vu que c'est assez pénible par rapport à un don du sang ... je dirais heu ... je ne sais  
24 pas, une centaine d'euros ! Je ne sais pas j'en ai aucune idée ... peut-être même plus vu qu'il y a  
25 un stock plus limité que le sang ou autre chose ... assez cher quand même ...
- 26 Ouais ? et du coup, si tu avais une conjointe, est-ce que tu serais pour qu'elle le fasse ?  
27 Est-ce que tu la motiverais ? ...
- 28 Bah la motiver, sachant que c'est un choix personnel, peut-être pas méditer pour absolument  
29 qu'elle aille faire un don mais si elle le veut, je serai prêt à l'accompagner dans les démarches  
30 oui.
- 31 D'accord.
- 32 Concernant l'anonymat, tu penses que c'est une bonne chose ? Y-es-tu favorable ?
- 33 Bah comme pour le don de sperme, le don d'ovocytes c'est dans le but de la procréation donc oui  
34 l'anonymat me semble quand même pas mal ...
- 35 Ouais, tu connais le don dirigé / direct ? Ça te parle ?
- 36 C'est donner à quelqu'un qu'on connaît, je crois ?
- 37 Oui, c'est en Belgique, ça peut se faire, par exemple qu'une sœur donne à sa sœur, c'est le  
38 don intrafamilial qui n'est pas autorisé en France. Est-ce que toi ça te paraît convenable  
39 de faire ça ... ?
- 40 Bah oui à partir du moment où les deux partis sont d'accord, oui, je ne vois pas pourquoi on  
41 l'interdirait. Il n'y a pas de .... Je ne vois pas quel problème particulier ça pourrait poser, à partir  
42 du moment où tout est posé, tout est encadré pour ne pas qu'il y ait de droit de reconnaissance,  
43 de filiation, d'héritage ou je ne sais quoi ... « c'est ma tante mais c'est aussi ma mère » ... (rire)  
44 Voilà, à part des situations comme ça où s'est encadré, je ne vois pas de problème.
- 45 D'accord, et par rapport aux moyens de diffusion est-ce que tu penses qu'il y a des choses  
46 à changer, à améliorer ... ?
- 47 C'est vrai qu'on n'entend pas beaucoup parler du don d'ovocytes, ni le don de sperme d'ailleurs  
48 comme le don du sang ... donc c'est sûr qu'il y a de la com' qui pourrait être faite, plus large, de  
49 manière différente, peut-être voir avec des professionnels de la com'
- 50 Et tu penses qu'il y a besoin d'une population cible ? ...
- 51 Non, je pense qu'il faut toucher toutes les populations, même les plus vieux qui ont un impact  
52 sur les plus jeunes ... et heu ... sur les plus jeunes dans les écoles sans forcément ... comme on  
53 doit parler du don du sang aux plus jeunes, on doit parler du don en général, après à partir de  
54 quel âge ça ... peut être pas trop jeune non plus ... (rire) mais dès le collège, le lycée, ça peut être  
55 pas mal déjà.
- 56 D'accord, en informer que ça existe ...

- 57 Ouais que ça existe, pour laisser du temps à la réflexion ...
- 58 Ok, ... bon je n'ai pas forcément d'autres questions ... merci d'avoir pris le temps de
- 59 répondre à mes questions.
- 60 C'était avec plaisir !

## Entretien 4 : V. ESF

- 1 Je vais te demander de te présenter, ton âge, ta filière, ton parcours ...
- 2 Heu ... j'ai 36 ans, je suis en reprise d'étude à l'école de sage-femme, après avoir fait il y a quinze  
3 ans un master de science ...
- 4 Ok, et qu'est-ce que tu connais du don d'ovocytes aujourd'hui ?
- 5 Eh bah ... pas grand-chose à part que ça existe (rires)
- 6 C'est déjà bien ! (rires) Après, je voulais me concentrer plus sur deux sujets la  
7 rémunération et l'anonymat.
- 8 Concernant la rémunération, est-ce que tu es ... favorable ...
- 9 Ah, je ne suis pas du tout favorable
- 10 Ah, et pourquoi ...
- 11 Que ce soit pour tous les dons ... faut que ce soit volontaire
- 12 Et tu ne penses pas que ce serait une motivation supplémentaire, le dédommagement ?
- 13 Ah je pense qu'il y aurait beaucoup plus de donneurs mais ça pourrait engendrer des dérives et  
14 qu'après on n'arrive plus à recadrer ...
- 15 D'accord, ça serait plus dans le sens de dérives pour toi ... parce qu'après le fait de  
16 dédommager, dans les autres pays il y en a un, par rapport à toute la compensation parce  
17 que c'est difficile et plus contraignant qu'un autre don...
- 18 Après oui, il faut différencier la rémunération et le dédommagement, et après si heu ... par  
19 exemple ça prend un lundi matin pour faire la ponction, pour qu'on soit dédommager au titre du  
20 salaire... ou alors les frais de voiture ... un dédommagement pur quoi, rien de plus... ça revient à  
21 zéro pour tout le monde ...
- 22 Oui, parce que pour toi, il n'y aucune motivation qui se rajoute au simple fait de vouloir  
23 donner ... c'est une œuvre charitable et rien de plus, c'est ça ? ...
- 24 Oui oui, c'est ça !
- 25 Ok, alors maintenant concernant l'anonymat, qu'est-ce que tu en penses par rapport au don  
26 d'ovocytes ?
- 27 Heu ... pour moi, je pense qu'il est essentiel ... pour moi que ce ne soit pas anonyme c'est un frein  
28 pour les donneurs ...
- 29 D'accord, et le don intrafamilial qui existe en Belgique et pas en France, est-ce que ça serait  
30 une motivation en plus, tu penses ?
- 31 D'accord, heu oui ... après donner à quelqu'un qu'on ne connaît pas, pour moi, il faut que ça soit  
32 anonyme. Mais après c'est vrai que s'il faut donner à quelqu'un qu'on connaît .....
- 33 Ouais ... tu serais favorable à ce type de don ? ...
- 34 Heu oui ... on n'a pas besoin que ça soit anonyme, parce que là on donne pour quelqu'un en  
35 particulier alors que sinon on donne pour une « banque » ...
- 36 D'accord, et concernant le don, est-ce que toi tu y serais favorable ? ...
- 37 Pour moi, je n'irais pas donner parce que c'est en moi ... alors donner mon sang, ça il n'y a pas de  
38 problème, parce que voilà je donne mes petits globules rouges qui ont une durée de vie de  
39 plusieurs mois donc pas de problème (rires) ... pour moi, le don de sang, c'est une denrée  
40 périssable ...
- 41 D'accord ...
- 42 Alors que le don d'ovocytes ... c'est une partie de moi et ...
- 43 C'est plus éthiquement, que c'est un blocage pour toi ? ...
- 44 Pas forcément éthiquement, je ne sais pas trop ce qu'on met derrière ce mot là mais ... c'est plus  
45 que ... ouais c'est à moi quoi ! C'est à moi et puis heu ... on en a un certain nombre au départ, ils  
46 ont une quantité limitée ... alors que les globules rouges se renouvellent ...
- 47 D'accord ... je ne t'ai pas demandé si tu avais des enfants ? ...
- 48 Oui, j'ai deux enfants, et j'ai ... j'ai eu un troisième au début mais qui est mort-in-utéro ... mais  
49 mes grossesses ne m'ont pas ... influencées
- 50 D'accord ... et dernière petite question, pour toi quel(s) moyen(s) de diffusion on pourrait  
51 s'approprier pour améliorer la connaissance du don d'ovocyte ? Pour que ça soit plus  
52 connu de nos jours ?
- 53 Ouhlala ... À part les affiches dans les cabinets médicaux, je ne vois pas trop ...
- 54 Il y a eu une diffusion à la radio aussi ...

55 Oui mais je pense que ce n'est pas dans le bon contexte, puisqu'on est en train de conduire ... alors  
56 que chez le médecin, si on a une question on peut directement la lui poser ... je verrais plus ouais  
57 les cabinets médicaux ... après il y a peut-être aussi dans l'éducation sexuelle qu'il y a au collège et  
58 tout ... si on pouvait faire un chapitre sur tous les dons ...

59 C'est vrai, ça peut être une bonne idée aussi ...

60 Juste définir en 10 minutes, ce que c'est le don de sperme et le don d'ovocytes au même titre que  
61 le don du sang. Juste que la notion soit introduite ... ouais ... après je ne vois pas trop quoi d'autre  
62 ...

63 Ouais, mais c'est déjà pas mal comme idée ! (Rires) Eh bien, c'est tout pour moi, merci à toi  
64 d'avoir pris de ton temps !

## Entretien 5 : E. Etudiante en Médecine

- 1 Je vais te demander de te présenter, ton âge, ta filière, ton parcours, et ce que tu connais du  
2 don d'ovocytes.
- 3 D'accord, donc j'ai 26ans, je suis une étudiante en médecine en 6<sup>ème</sup> année, je passe le concours  
4 d'internat là au mois de juin ... heu ... voilà (rires) Pour le don d'ovocyte ce que je connais c'est  
5 que toutes les femmes qui ont déjà eu des enfants peuvent proposer de donner leurs ovocytes.  
6 C'est un don qui est gratuit et anonyme ... heu voilà ...
- 7 D'accord, donc je me suis plus concentrée sur le dédommagement et l'anonymat pendant  
8 l'entretien. On va commencer par l'anonymat, est-ce que tu trouves que c'est une bonne  
9 chose, y-es-tu favorable ?
- 10 Plutôt oui, oui oui. Je pense que ce n'est pas comme une adoption où l'enfant aurait besoin de  
11 chercher des racines ... là sa mère c'est celle qui le portera ...
- 12 Ouais, et du coup est-ce que le don dirigé, intrafamilial tu connais ?
- 13 Non du tout !
- 14 J'en parle parce que la Belgique est le seul pays d'Europe où on fait ça, c'est le fait de pouvoir  
15 donner à une personne que tu connais, par exemple une sœur peut donner à sa sœur. Donc  
16 c'est autorisé en Belgique et il y a beaucoup de Français qui partent là-bas pour cela. Je  
17 voulais savoir qu'est-ce que tu en pensais ?
- 18 Je ne sais pas du tout, moi je n'ai aucun recul là-dessus ... ça serait intéressant de voir comment  
19 ça se passe dans les familles, plus tard, parce que c'est un peu particulier, de dire qu'on regarde  
20 un peu une partie de soi grandir à côté ... donc c'est un peu ... ouais je pense que ça peut être un  
21 peu particulier et déroutant pour l'enfant ...
- 22 Mmm ... et toi si tu envisageais de faire un don, est-ce que tu en parlerais à ton entourage ?
- 23 Oui, je n'aurais pas de problème là-dessus, c'est comme heu ... enfin ce n'est pas au même niveau  
24 mais je donne mon sang sans problème, ça aide des gens et là je pense que ça aiderait des couples  
25 qui sont en difficultés pour avoir des enfants, ça me poserait pas du tout de souci. Et je pense que  
26 si je pouvais en donner avant même d'être maman ça ne me gênerai pas et je pense qu'il faudrait  
27 changer un peu la législation en France, parce qu'on pourrait donner des ovocytes et limite en  
28 garder de côté pour nous aussi ...
- 29 Justement ... ça a changé depuis peu donc c'est possible ! (Rires)
- 30 Ha d'accord, ok ! (Rires)
- 31 La preuve ce n'est pas encore assez connu, ça conforte mon idée ... c'est pour ça aussi que  
32 je voulais demander quel(s) moyen(s) de diffusion pour toi, serait-il possible d'envisager  
33 pour faire connaître le don d'ovocytes ?
- 34 Bah ... de la pub tout simplement (rires), il y a pleins de gens qui la regardent donc je pense que  
35 ça serait intéressant aux heures de grandes écoutes, une fois de temps en temps, comme le don  
36 de sang, on en n'entend pas trop parler ... je suis plutôt radio et j'en n'entend pas trop non plus ...
- 37 Mmmm, d'accord. Maintenant, concernant le dédommagement est-ce que tu es favorable à  
38 cela ?
- 39 Heu non ... on ne fait pas commerce de son corps donc je ne vois pas pourquoi ... après si c'est  
40 comme le don de sang, une collation après le don c'est sympa, mais sinon rien de plus ... Mais ça  
41 prend du temps donc si on est obligé de prendre des congés pour le faire, à la limite être  
42 dédommagé financièrement à hauteur de ce qu'on perd ...
- 43 D'accord ... Ok, eh bien je crois que c'était tout !
- 44 Ok, ça marche (rires)
- 45 Eh bien, merci pour tous !

## Entretien 6 : F. Etudiant en Kinésithérapie

- 1 Alors, je vais te demander de te présenter, ton âge, ton parcours ...
- 2 J'ai 20 ans, je suis en deuxième année de Kiné après être passé par STAPS et sinon heu ... bac  
3 général !
- 4 Ok, et je voulais savoir ce que tu connaissais sur le don d'ovocytes ?
- 5 En soi, je ne connaissais pas grand-chose, je savais que ça existait, mais derrière je ne savais pas  
6 du tout comment ça se passait ...
- 7 D'accord, alors pour l'entretien je me suis plus concentrée sur le dédommagement et  
8 l'anonymat, et donc pour toi, es-tu favorable au dédommagement pour le don d'ovocytes ?
- 9 Je pense oui, bah ... après ça doit être une opération un peu prenante à mon avis, donc heu ... il  
10 faut déjà qu'il y ait un dédommagement sur l'opération en soi ...
- 11 Ouais ...
- 12 Et puis derrière, ça peut être intéressant mais faut pas que ce soit non plus heu ... enfin faut que  
13 ce soit un don, ce n'est non plus ce qu'on paye pour moi ...
- 14 Que ça soit plus du volontariat que ...
- 15 Oui, plus sur la base du don du sang quoi, peut être un peu plus important dans le sens où heu ...  
16 c'est quand même avoir des enfants ensuite pour des personnes, mais heu ... je ne sais pas ... moi  
17 je vois ça comme ça.
- 18 Et à combien tu estimerais le dédommagement pour un don du coup ?
- 19 C'est difficile à imaginer, heu ... je ne sais pas ... aux alentours d'une centaine d'euros, peut-être  
20 ... je ne sais pas j'ai aucun niveau ...
- 21 Ouais !
- 22 Aux alentours de 100-150€, pour moi ça serait ça en fonction du temps que ça doit prendre ...
- 23 Ok, hum ... et si ta conjointe serait amenée à faire un don, est-ce que tu en parlerais à ta  
24 famille, ton entourage ... ?
- 25 Bah oui, il n'y a pas de raison d'en avoir honte. Heureusement, car c'est quand même quelque  
26 chose de heu ... positif, il n'y a pas de raison d'avoir de tabou là-dessus en fait.
- 27 D'accord, maintenant plus sur l'anonymat, pour toi est-ce que c'est une bonne chose pour  
28 le don d'ovocytes ?
- 29 Je pense oui, après le problème qui va se présenter pour moi, c'est pour l'enfant plus tard quand  
30 il va grandir, si jamais il veut savoir de qui, d'où il vient ... pour savoir d'où vient ses traits ... ça  
31 peut être important pour lui, de savoir qui c'est ...
- 32 Ses origines ... d'accord
- 33 (Acquiescement) Même sans forcément vouloir créer une grande relation de parentalité, mais de  
34 pouvoir en discuter et pour moi, ça peut être important, si jamais il se pose trop de question.
- 35 D'accord, et tu penses que ça serait quand même bien, sans dévoiler totalement ...
- 36 Je pense que ça serait bien, de proposer la possibilité de le faire oui. Après ça ne devrait pas être  
37 obligatoire.
- 38 Ouais, d'accord ! Et est-ce que tu connais le don dirigé ? En fait, c'est un don intrafamiliale,  
39 ça existe qu'en Belgique, en Europe et consiste à ce qu'une sœur peut donner à une sœur.
- 40 D'accord !
- 41 Qu'est-ce que tu en penses de cette solution-là ?
- 42 Mmm ... ce n'est pas forcément évident à vivre, mais je pense que si les deux personnes sont au  
43 clair, ça ne me choque pas plus que ça, en fait.
- 44 Ouais, si les deux parties sont ...
- 45 Si les deux parties sont vraiment engagées, oui !
- 46 Ok ! Heu ... voilà, j'ai juste une dernière question c'était, à quel(s) moyen(s) de diffusion tu  
47 penses, pour promouvoir le don d'ovocytes ?
- 48 Heu ... par internet, c'est ce qui me semble le mieux maintenant, après heu ... je ne sais pas ... la  
49 télévision et la radio aussi, c'est vrai qu'on n'en entend jamais parler, et du coup ... moi j'ai vu le  
50 questionnaire et on sait que ça existe potentiellement, mais on n'en entend jamais parler ... on se  
51 pose jamais la question quoi ... Donc pourquoi pas internet, la TV et la radio, c'est ce qui pourrait  
52 le plus toucher les personnes.
- 53 D'accord, et tu entends quoi par internet ?

- 54 Heu, les réseaux sociaux à mon avis
- 55 Faire de la publicité dessus en quelque sorte ? ...
- 56 Acquiescement
- 57 Ok, bon eh bien je n'ai pas plus de question, merci en tout cas d'être venu !

## Entretien 7 : G. ESF

- 1 Je vais te demander de te présenter, ton âge, ta filière et ton parcours jusqu'à  
2 maintenant.
- 3 D'accord, alors heu ... j'ai bientôt 20 ans, je suis en L2 sage-femme, avant j'ai fait deux  
4 années de PACES pour avoir le concours de sage-femme et avant un bac S.
- 5 D'accord, Qu'est-ce que tu connais du don d'ovocyte, aujourd'hui ?
- 6 Heu pas grand-chose (rires). Euh ... je sais que ça existe, je sais qu'il y en a très peu qui  
7 sont fait en France chaque année, heu ... qu'il y a beaucoup de couples qui partent à  
8 l'étranger ... pour pouvoir avoir un enfant par ce biais et ... pourtant ce n'est pas ... enfin  
9 pour faire le prélèvement des ovocytes, ce n'est pas quelque chose qui prend beaucoup  
10 de temps, donc voilà, je crois que ça se fait en 10 min.
- 11 (Acquiescement) Donc là, je vais me concentrer sur deux thématiques : le  
12 dédommagement et l'anonymat du don d'ovocytes. Et donc je voulais savoir, si tu  
13 es favorable au dédommagement pour le don ?
- 14 Bah, je suis partagée ... enfin on dit toujours qu'on ne parle pas d'une rémunération mais  
15 d'une indemnisation ou d'un dédommagement ...
- 16 (Acquiescement)
- 17 Après est-ce qu'il n'y a pas des gens qui prendraient plus ça comme un salaire, enfin, c'est  
18 toujours de l'argent, dans les deux cas c'est quasiment la même chose matériellement  
19 parlant. Donc heu .... Je ... ne sais pas, je ne sais pas trop quoi en penser...
- 20 Tu ne pencherai pas plus d'un côté ...
- 21 Enfin je pense que si c'était rémunéré il y en aurait plus qu'il le ferait, après heu ... après  
22 de base, le don on n'est pas censé le faire pour l'argent, donc heu ... Par principe je serais  
23 plutôt contre, mais après parce qu'il y en a besoin, je serais plutôt pour, parce que ça  
24 ferait augmenter les dons.
- 25 Ouais, (acquiescement) Et à combien estimerai-tu le dédommagement s'il y en  
26 avait un ?
- 27 (Étonnement) J'en ai aucune idée ! Mais vraiment aucune (rires)
- 28 Essaie de me donner une fourchette à peu près ... (rires)
- 29 Je ne sais pas ... heu je crois qu'en Espagne c'est dédommagé mais j'ai aucune idée si c'est  
30 100€ ou 1 000€ ...
- 31 Oui ça l'est, mais pour toi, à combien tu penses que ça pourrait être envisageable ?
- 32 Je n'en sais rien ... on va dire 200€ mais c'est vraiment ....
- 33 Vers la centaine d'euros ?
- 34 Ouais voilà ...
- 35 Donc oui, en Espagne il y en a un et ce n'est pas un prix fixe, c'est de l'ordre de 800  
36 à 1 000 €
- 37 Ok ... après 800 à 1 000€ ça fait presque comme un salaire mensuel, donc heu ... c'est à  
38 la limite .... On pourrait douter des motivations quoi !
- 39 (Acquiescement) Et si tu étais amenée à en faire un, à combien voudrais tu être  
40 dédommagées ?
- 41 (Rires) Je n'en sais rien ! Pour moi, je ne voudrais pas être dédommagée, si on décide de  
42 faire un don, il n'y a pas besoin qu'on te donne des sous.
- 43 D'accord, pour le dédommagement c'est bon. Pour l'anonymat donc, est-ce que tu  
44 trouves que c'est une bonne chose ? Es-tu favorable à cela ?
- 45 Euh ... en Espagne ça marche comment ? C'est anonyme du coup ?
- 46 Ahah, bonne question (rires) si je te dis la réponse, ça va peut-être t'influencer !  
47 (Rires)
- 48 Euh ... je ne sais pas comment ça marche en règle générale ...
- 49 En France, c'est anonyme
- 50 Oui, je pense que c'est bien que ça reste anonyme, parce que ça fait trop d'histoire ... enfin  
51 après, je crois qu'ils sont embêtés quand il y a des maladies génétiques ... mais ça peut  
52 amener des ambiguïtés pour l'enfant, pour les parents, enfin pour tout le monde, pour

53 même le donneur. Je pense que c'est un don donc anonyme et gratuit et ça simplifie les  
54 choses ! (Rires)

55 **D'accord, et connais-tu le don dirigé ? intrafamiliale ?**

56 Non

57 **C'est qu'en Belgique que ça se fait, une sœur peut donner à une sœur, par exemple,**  
58 **ce n'est donc pas anonyme. Qu'est-ce que tu en penses de cette option-là ?**

59 Bah là comme ça, je viens d'apprendre que ça existait (rires). Je n'ai pas encore de contre-  
60 exemple donc je serais plutôt favorable. Je trouve que .... Après bon, ça poserait toujours  
61 des problèmes, parce qu'il y aura toujours des sœurs qui ne s'entendront pas avec leurs  
62 sœurs, qui feront un scandale ... enfin ... dans tous les cas il y a des problèmes, de toute  
63 façon, alors heu ... en règle générale, j'y serais plutôt favorable. Effectivement ça limite le  
64 don anonyme qu'il devrait y avoir, et je pense effectivement que certaines personnes  
65 seraient prêtes plus facilement à donner, si on lui dit « Ah bah tiens, ta sœur en aurait  
66 besoin » au lieu de « on va les donner mais tu sauras jamais à qui » et tu ne sais pas ce  
67 que ça va donner.

68 **(Acquiescement) D'accord ... Et pour finir, quels moyens de diffusion proposerais-**  
69 **tu pour promouvoir le don d'ovocytes ?**

70 Hum ... à grande grande échelle, je ne sais pas trop. Mais, rien que dans tous les cabinets  
71 médicaux, il y a toujours des pubs sur les signes de l'AVC, les consultations de tabaco, si  
72 on a une consommation d'alcool : en parler au médecin ... il n'y a jamais un truc sur le  
73 don d'ovocytes quoi, alors qu'il pourrait très bien y avoir une affiche. Après je vois mal  
74 des grandes campagnes de pub d'ovocytes sur les trams mais pourquoi pas ! (Rires). Non  
75 je pense que déjà dans le milieu médical, ce n'est pas assez connu, donc au moins  
76 commencer par les milieux médicaux ! Après pourquoi pas, des pubs à la télé ou sur  
77 internet mais ... en second plan.

78 **Ok, je vois c'est une bonne idée c'est vrai ! Bon, eh bien, je n'ai plus d'autres**  
79 **questions, merci à toi d'avoir pu te libérer !**

80 Il n'y a pas de souci c'était avec plaisir !

## Entretien 8 : M. ESF

- 1 Je vais te demander de te présenter, ton âge, ta filière, ton parcours ...
- 2 Alors j'ai 22 ans, je suis en L3 de sage-femme, j'ai fait un bac S, deux années de PACES et du coup  
3 après je suis rentrée à l'école.
- 4 **D'accord. Je voulais savoir tout d'abord ce que tu connaissais du don d'ovocytes ...**
- 5 Pas grand-chose ! (Rires) Je sais que c'est anonyme, gratuit ... à part ça ...
- 6 A part ça ...
- 7 Non ... je sais que ... enfin il me semble que c'est comme en PMA, on doit stimuler avant et après  
8 on fait une ponction mais ... je ne sais même pas si on en fait ici ou pas ...
- 9 **D'accord, oui justement, ça vient d'être instauré en début d'année, c'est tout nouveau à**  
10 **Nantes. Donc par la suite, je vais me concentrer sur deux thématiques : le dédommagement**  
11 **et l'anonymat. Pour commencer, est-ce que tu es favorable au dédommagement pour le don**  
12 **d'ovocytes ?**
- 13 Euh ... je ne sais pas ... je dirais plutôt oui, parce que mine de rien c'est quand même des  
14 contraintes, ce n'est pas ... si j'étais un homme, je pense que je donnerais plus facilement.
- 15 (Acquiescement)
- 16 Je donnerais plus facilement que là, parce que ça prend du temps ... ce n'est pas anodin, c'est  
17 comme une opération ... heu ... il y aurait plus de gens qui donnerait aussi je pense si c'était  
18 rémunéré. Donc je dirais plutôt oui.
- 19 **Ok, et à combien tu l'estimerais si le don était dédommagé ?**
- 20 Je n'en sais rien ... pas très cher, je dirais 50€ ...
- 21 **Ouais**
- 22 **Pas plus parce qu'après il ne faut pas que ça devienne un commerce ! Tu ne vas pas donner 1 000€**  
23 **en échange d'un don.**
- 24 **D'accord, c'est une idée oui, c'est intéressant de savoir ce que pense différentes personnes**  
25 **justement, pour se faire une idée plus globale. Et concernant l'anonymat, tu y es favorable ?**
- 26 Oui, parce que ce n'est pas parce qu'on donne des ovocytes, qu'on va être mère, ça n'a rien à voir.  
27 Et puis je n'aurais pas forcément envie de donner non plus si après il y a 5 potentiels enfants qui  
28 veulent me retrouver alors que je n'ai pas fait ça dans l'idée ... Je ferais plus ça pour le couple parce  
29 qu'ils en ont besoin que pour l'enfant en soi. Je ne considérerais pas que j'ai un lien avec cet enfant.
- 30 **Ok, d'accord. Et est-ce que tu connais le don intrafamilial ?**
- 31 Vaguement ... enfin je ne sais pas si on le pratique ici ou pas, enfin si ma sœur ne pouvait pas avoir  
32 d'enfant, je pourrais lui donner des ovocytes et ...
- 33 (Acquiescement) **Oui c'est ça, c'est seulement en Belgique que cela se fait. Et donc est ce que**  
34 **tu penses que c'est une bonne chose ?**
- 35 Oui, je donnerais plus facilement.
- 36 (Acquiescement) **Et tu penses que ça serait une bonne chose que ça soit instauré en France ?**
- 37 Oui ... après ça dépend des gens, parce que moi aussi je me dis que je n'aurais pas de lien avec  
38 l'enfant. Donc oui si c'était ma sœur qui en avait besoin, je n'hésiterai même pas une seconde,  
39 moins que si là on me dit « est-ce que tu as envie de donner ou pas ? »
- 40 **Oui, tu serais plus motivée à donner.**
- 41 (Acquiescement)
- 42 **Ok ! Dernière question, par quels moyens de diffusion, tu penses que c'est le mieux pour**  
43 **promouvoir le don d'ovocytes ?**
- 44 Je ne sais pas, peut être des pubs à la télé, pour que ça puisse toucher tout le monde, enfin ceux  
45 de nos âges et ceux de 30-35 ans. Ça permettrait d'avoir un public large.
- 46 **Ok, est-ce que tu en vois d'autres ?**

- 47 Oui, sinon sur tous les réseaux sociaux ...
- 48 Des pubs par l'intermédiaire des réseaux ?
- 49 Oui, pour pouvoir en parler plus parce que c'est vrai qu'au final on ne sait pas grand-chose dessus  
50 ...
- 51 Oui, pour savoir que ça existe et ...
- 52 Que ça existe et ce qu'il faut faire exactement ... si c'est long ou pas, si ça prend du temps ... parce  
53 qu'on ne sait rien ...
- 54 Oui, parce qu'au final on sait que ça existe mais ...
- 55 Oui, au final si on n'a pas une motivation de base, on ne va pas aller se renseigner plus. Par  
56 exemple, si c'était pour ma sœur, je me renseignerais mais sinon pour quelqu'un d'autre  
57 spontanément, je ne pense pas ...
- 58 D'accord, je vois, eh bien c'était ma dernière question ! Je te remercie d'avoir pu m'aider  
59 dans mon étude !
- 60 Merci, c'était sympa d'avoir pu t'aider.

## RESUME

L'Assistance Médicale à la Procréation évolue de jour en jour afin d'aider au mieux les couples infertiles. Une des possibilités pour la venue d'un enfant est le don d'ovocytes. Seulement en France aujourd'hui, rare se font les donneuses au vu du nombre de couple demandeurs.

Les objectifs de notre travail étaient d'évaluer le niveau d'information d'une population d'étudiants en santé sur le sujet du don d'ovocytes.

Afin de réaliser un état des lieux des connaissances des étudiants en santé, nous avons élaboré un questionnaire informatique adressé aux étudiants en médecine, pharmacie, sage-femme, odontologie, kinésithérapie et infirmier sur une période de cinq mois.

Au total, 551 questionnaires ont pu être exploités dont les résultats montrent un réel déficit d'information sur le don d'ovocytes.

L'information doit être renforcée pour l'ensemble des étudiants afin de sensibiliser un maximum de personnes et de recueillir une plus large population de donneuses. Pour cela, il faudrait se recentrer sur la publicité ou encore passer le message de l'existence du don d'ovocytes au travers des cours enseignés en facultés.

**Mots-clés :** Don d'ovocytes – AMP – Etudiants en santé – Information